

Numéro 3 - 2^e semestre 2016 - 3 €

LA MAUVAISE HERBE



Une mauvaise herbe est une plante dont on n'a pas encore trouvé les vertus.

DOSSIER :
À BAS
LA LOI TRAVAIL !

Pour une société sans classes
Récréation permanente

Revue de la fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation

SOMMAIRE

Édito	3
Tâtonnements d'une enseignante novice vers une école émancipatrice	4
Dossier : À bas la loi travail !	7
Loi travail, pas concerné-e-s ?	7
Après la loi travail, la guerre aux pauvres ?	9
Abécédaire du cortège de tête et de la répression	10
Tout le monde déteste la police	12
Caisses de grève	14
Prépare ta manif !	15
Sur les chemins de la pédagogie Freinet	19
International : Oaxaca	22
International : Palestine	24
Le sifflet enroué : 2014-2016, JO et coupe du monde : double peine pour les Brésiliens	26
Le collège de mes rêves, épisode 3	27
Notes de lecture	28
En avant la zizique : Aziza Brahim	30
Palmes académiques	31

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal :
Ville :
Mail :
Abonnement pour :
4n° - 10€ à partir du n°....
Commander un n° :
Nombre de n°... X 3€ = ...
Soutien : ...

Bulletin à découper et envoyer à :
CNT-FTE, 33 rue des Vignoles, 75020 Paris
Chèques à l'ordre de CNT-FTE



Directrice de la publication : Brigitte Boada.

Comité de rédaction : Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation.

Ont participé à ce numéro : Élise, Annick Plénacoste, Antoine, Nathalie Astolfi, Alain Dervin, Coordination contre la répression et les violences policières, Sophie, François-Xavier, Thomas, Grouchos, Pascal Moncey, Anne, Franck, Pierre, Maïlys, Fabrice. **Maquette** : Maïlys, Pierre, Pascal. **Imprimeur** : Scopie (Toulouse).

Fédération CNT des travailleuses et travailleurs de l'éducation :

Site : www.cnt-f.org/fte ; Mail : lamauvaiseherbe@cnt-f.org

tel : 07 82 14 98 31

ISSN - 2493 - 710X

LA NAUSÉE

Chaque jour apporte son lot de mots et d'actes ignobles.

Après la mort d'Adama Traoré le 19 juillet entre les mains des gendarmes, l'un deux affirme : « Nous n'étions pas encore sûrs qu'il était vraiment inconscient et qu'il ne simulait pas. »¹ Calais : « une opération humanitaire de mise à l'abri »², explique un gouvernement refusant d'accueillir dignement des réfugié.e.s ; criminalisant celles et ceux qui veulent rejoindre l'Angleterre, au péril de leur vie. Combien de morts en Méditerranée, sur les routes de l'exil, derrière les barbelés et les murs de l'Europe forteresse, fuyant les guerres impérialistes occidentales ? Quand d'autres migrant.e.s, dont nombre de mineur.e.s, sont bloqué.e.s à la frontière italienne, à Vintimille. À l'heure où nous écrivons, leurs soutiens risquent des peines de prison. Et voilà qu'on utilise des mots qu'on croyait à jamais bannis de nos vies. Ce sont pourtant bien des raffles, plus d'une vingtaine à Paris depuis juin dernier, qui sont organisées contre les migrant.e.s. Dans ce cauchemar capitaliste, ce sont 10 000 enfants migrant.e.s disparu.e.s en Europe ces 24 derniers mois, probablement victimes de la traite d'êtres humains selon Europol (agence de coordination policière européenne).

Et pendant ce temps, les policiers manifestent,

Marseillaise à la bouche, dénonçant la justice laxiste³. Le record de près de 70 000 prisonnier.e.s dans les geôles françaises, essentiellement des pauvres, ne semble pas inquiéter les irresponsables politiques. On entend pourtant distinctement le bruit des bottes...

Dans ce salmigondis nauséeux, nous sommes nombreux.ses à opposer des paroles et des actes d'une toute autre nature. À exprimer notre solidarité infaillible au côté des victimes des violences policières et des migrant.e.s. Car les frontières, les prisons, les centres de rétentions et les guerres, ne sont là que pour garantir le profit de quelques-uns. Inlassablement nous y opposons la liberté de circulation et d'installation. Quant à la police, elle a toujours été du côté du manche. Oui mais, ça branle dans le manche... À l'instar de ces derniers mois passés Debout sous les étoiles, en grève et en manifestations. Ce n'est qu'un début...

1/ *Le Monde* en ligne du 14 septembre 2016, *Mort d'Adama Traoré : un pompier contredit la version des gendarmes*, un article de Julia Pascual.

2/ *Médiapart*, le 26 octobre, le blog du Gisti : *L'assistance aux exilés à Calais : la loi de la jungle*.

3/ *Médiapart* : *Les syndicats policiers peinent à reprendre la main sur le mouvement*, 25 octobre 2016 par Loup Espargilière et Louise Fessard.

POUR UNE SOCIÉTÉ SANS CLASSES, RÉCRÉATION PERMANENTE

Il nous faut arracher la joie, la lutte, aux jours qui filent...

Redire dans *La Mauvaise Herbe* notre attachement à la pédagogie active et moderne, celle de Freinet entre autres... Construire dans nos classes de nouveaux savoirs pour inventer un monde nouveau qui n'attend pas le grand soir... Mais s'en nourrit !

Redire nos tâtonnements pour une école émancipatrice.

Réaffirmer notre opposition à la loi Travail et son monde. C'est notre dossier pour ce numéro 3. On pourra utilement détacher les 4 pages centrales et les diffuser autour de soi pour ne plus se retrouver

démuni.e.s en manif ou en garde à vue. La répression, sur fond d'état d'urgence, a joué une partition implacable ; la désinformation a mené nombre de camarades et de manifestant.e.s en prison.

Insister sur notre solidarité internationale, ici avec les enseignant.e.s mexicain.e.s et palestinien.ne.s.

Enfin, résister à la domination sportive, lire, s'informer, écouter de la musique,... mais en dehors des médias aux ordres. Sortir des sentiers battus, en quelque sorte, pour dessiner les chemins de la liberté, immuablement plantés de mauvaises herbes.



TÂTONNEMENTS D'UNE ENSEIGNANTE NOVICE VERS UNE ÉCOLE ÉMANCIPATRICE

Trois ans après avoir débuté en tant que professeure des écoles en maternelle, je ressens le besoin de faire un point sur les angoisses, les réflexions, les évolutions qui jalonnent mes débuts dans l'enseignement.

Ces premières années ont été aussi éprouvantes que stimulantes. Beaucoup de stress, de nuits trop courtes, de moments d'abattement, de préparations non utilisées, mais aussi de situations et de rencontres avec des enfants qui m'ont déroutée, secouée, émue, réjouie. Si mon enthousiasme et mon envie de faire vivre quelque chose qui ressemble à l'école de mes rêves sont intacts, les désillusions sont nombreuses. Mais celles-ci m'obligent à remettre le pain sur la planche, à chercher comment et avec qui faire autrement.

RARES SONT LES PROFS MOTIVÉ·E·S PAR LE TRAVAIL EN ÉQUIPE ET L'EXPÉRIMENTATION

Toutes les équipes dans lesquelles j'ai travaillé jusqu'à présent sont traversées par des dissensions, des incompréhensions. Rien de plus humain, bien sûr : la dynamique collective est toujours complexe à construire. Mais j'imaginai que les profs, censés apprendre aux enfants à vivre ensemble, seraient largement animé·e·s par l'envie de travailler en équipe. Il s'est avéré que, sauf dans le cas de quelques binômes ou trinômes, les pratiques collectives sont rares. Il y a évidemment quelques situations que l'on réfléchit en commun, tels que les parcours de motricité ou les événements festifs. On construit parfois à plusieurs quelques progressions, on se partage des fiches de préparation ou d'exercice...

Mais l'envie manque pour aller plus loin et réfléchir en prenant le bien-être de chacun·e (enfant comme adulte) comme donnée de base et l'école comme lieu de construction et d'émancipation pour tou·te·s. Car pour faire de l'école un lieu d'apprentissages par l'expérimentation de la liberté et de la responsabilité individuelle et collective, du choix et de la prise de décision, de l'élaboration de projets seul·e·s ou à plusieurs, de l'écoute et du respect de chacun·e... bref

une école qui contribue à l'émancipation individuelle et collective... il faut réfléchir, expérimenter, remettre ensemble en question ce qui dysfonctionne.

Or les profs que j'ai rencontré·e·s étaient, à quelques exceptions près, surtout focalisé·e·s sur l'organisation du travail et la mise en œuvre des programmes dans leur classe. Cela n'induit pas nécessairement des classes-casernes ou des relations autoritaires avec les enfants, mais cela ne contribue pas non plus à mettre en cause les conditions de reproduction des inégalités scolaires et sociales. Cela n'est sans doute que le reflet de la fonction sociale de l'institution scolaire depuis sa création : encadrer, (con)former la population, lui apporter juste ce dont elle aura besoin pour servir les intérêts des classes supérieures... Quand on est, comme moi, devenu·e prof pour participer à la transformation de la société, la frustration est grande... Mais ce n'est clairement pas ce à quoi on nous forme dans les IUFM et Espe¹.

LES PRÉPARATIONS SONT UN FREIN PLUS QU'UN MOYEN

Après une formation en cours du soir, alors proposée par l'IUFM pour les gens détenant déjà un Master 2, j'avais surtout en tête l'importance de la préparation des séances et des contenus d'apprentissage. Dans les discours de la plupart des formatrices et formateurs que j'ai côtoyé·e·s, la clef d'un apprentissage réussi est

le balisage des étapes de la séance, la décomposition des étapes de la compréhension et de l'acquisition. Quel temps passé à soigner mes fiches de préparation ! À tenter de tout prévoir, tout baliser, tout contrôler ! Cela devenait presque un rituel incantatoire, une conjuration qui entretenait autant qu'elle la fabriquait l'angoisse de ce qui allait se passer dans la réalité de la classe.

La formation que j'ai reçue contribue ainsi à



construire une triple illusion. D'une part on fait comme si des enseignant-e-s novices étaient réellement en mesure d'anticiper les modalités d'apprentissage des enfants, sur le déroulement d'une séance, d'une séquence. Alors que la connaissance fine des enfants et des dynamiques de groupe



prennent du plaisir si tu n'en prends pas toi-même !?! » Sa solidarité constante, ses conseils avisés, ses intermèdes loufoques faisaient de ses petites phrases un mélange de violent électrochoc autant que de bouffées d'air ! Car cette obsession institutionnelle de la préparation, de la progression,

de la programmation avaient tendance à me faire perdre pied avec l'une des réalités essentielles de ce métier : les enfants ne sont pas des têtes vides à gaver de connaissances. Comme me le répétait un collègue proche de la retraite, toujours aussi impliqué dans son métier : « Les enfants sont toujours, d'eux mêmes, en train d'apprendre les uns avec les autres. On ne sert finalement pas à grand-chose ! » Cela ne signifie évidemment pas que l'enseignant-e reste à se tourner les pouces... Les préparations, les progressions peuvent être rassurantes quand on débute, notamment pour anticiper l'organisation matérielle. Mais ce qui demande le plus de réflexion et d'énergie, c'est de trouver comment concilier les contraintes institutionnelles (horaires, règles de sécurité, normes, attentes des parents, des collègues...) avec l'aménagement d'un espace et d'un rythme propice à l'exploration individuelle, aux échanges entre les individus, au sein du groupe. Quels outils mettre en place pour les aider à verbaliser, à formaliser ce qu'ils observent, pour en faire un matériau commun dont les autres pourront aussi s'emparer ?

de la programmation avaient tendance à me faire perdre pied avec l'une des réalités essentielles de ce métier : les enfants ne sont pas des têtes vides à gaver de connaissances. Comme me le répétait un collègue proche de la retraite, toujours aussi impliqué dans son métier : « Les enfants sont toujours, d'eux mêmes, en train d'apprendre les uns avec les autres. On ne sert finalement pas à grand-chose ! » Cela ne signifie évidemment pas que l'enseignant-e reste à se tourner les pouces... Les préparations, les progressions peuvent être rassurantes quand on débute, notamment pour anticiper l'organisation matérielle. Mais ce qui demande le plus de réflexion et d'énergie, c'est de trouver comment concilier les contraintes institutionnelles (horaires, règles de sécurité, normes, attentes des parents, des collègues...) avec l'aménagement d'un espace et d'un rythme propice à l'exploration individuelle, aux échanges entre les individus, au sein du groupe. Quels outils mettre en place pour les aider à verbaliser, à formaliser ce qu'ils observent, pour en faire un matériau commun dont les autres pourront aussi s'emparer ?

DES CONVICTIONS À LA PRATIQUE, LES PAS SONT NOMBREUX

« **ON NE SERT FINALEMENT PAS À GRAND CHOSE !** »

La chargée de direction de mon école, dont l'aide m'a été plus que précieuse pendant l'année de stage, m'a fait de nombreuses piqûres de rappel : « Ça ne sert à rien d'être dans ce métier si tu n'es pas capable d'improviser ! » ou encore « N'oublie pas de t'amuser ! De rire ! Comment veux-tu que les enfants

L'entrée dans ce métier a aussi été une épreuve pour l'amour-propre. Pleine de belles idées, pensant que mon volontarisme compenserait mon inexpérience, j'ai été à de nombreuses reprises dépitée par mes réactions immédiates. Autoritarisme, impatience, tendance à toujours presser les enfants, manque d'attention aux plus effacé-e-s, relâchement face aux inégalités de genre, propension à monopoliser la



⇒ parole, difficultés à ménager davantage de liberté aux enfants... Autant d'écueils dont j'étais pourtant bien consciente ! J'ai malgré moi davantage reproduit l'école que j'avais connue que fait vivre celle dont je rêve...

En discutant avec d'autres, en prenant du recul, j'ai pu relativiser. J'ai compris que le temps et l'énergie passés à préparer les contenus des apprentissages et à tenter de respecter mes préparations devait être davantage déployé vers l'observation des enfants, vers la compréhension de leurs tâtonnements, de leurs trouvailles, de leurs interrogations. Passer en quelque sorte d'un travail sur les contenus

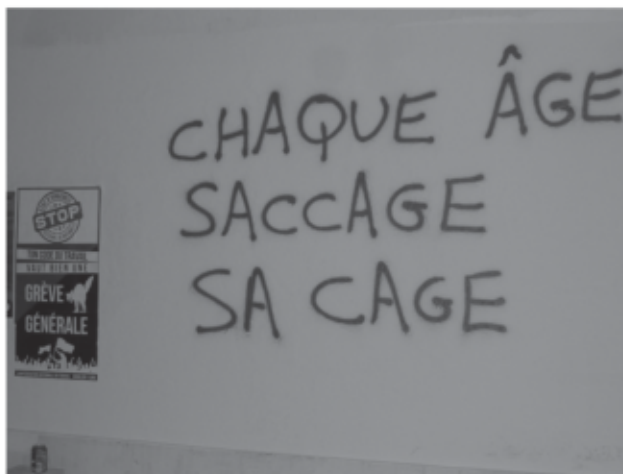
à un travail sur la posture, l'attitude. La mienne et celle des enfants. Me donner le temps d'une véritable disponibilité aux enfants et à leurs centres d'intérêt. Un temps qui peut difficilement se prévoir et s'inscrire tel quel dans l'emploi du temps ! Ni répondre aux injonctions d'évaluation de l'institution ! Et réussir à dépasser l'école telle qu'elle nous a (con)formé-e-s, voire déformé-e-s, est aussi très long. Car cela implique de lâcher-prise avec ce qui est constitutif de la figure de l'enseignant-e que la société a façonnée, valorisée. De lâcher-prise avec l'impératif d'infailibilité, d'autorité, de contrôle voire de toute-puissance qui caractérise l'imaginaire du prof depuis si longtemps. Et d'aller vers autre chose, plus propre à chacun, plus propre à s'adapter aux conditions de l'enseignement, des enfants.

« J'APPRENDS À LEUR FAIRE CONFIANCE POUR L'ESSENTIEL »

Ce déplacement de l'énergie et de l'attention se fait par petites touches. J'ai d'abord renoncé au travail avec des groupes figés tournant sur les activités, puis j'ai accepté que les enfants puissent choisir des activités non prévues en amont. J'ai ensuite renoncé à prévoir des déroulements de séquences et de séances bien orchestrées, dirigées. Ceci pour me laisser plus de temps pour observer les enfants, les accompagner de façon plus individualisée. Puis j'essaie de réorganiser

mes outils d'évaluation pour les adapter au quotidien, noter les événements, les trouvailles importantes, les petites difficultés de chacun-e. Je tente d'aller vers quelque chose qui ressemblerait davantage à un carnet de bord, d'observation des enfants, mais je

manque encore de temps pour le remplir régulièrement. Le travail sur l'environnement est devenu prioritaire : aménager l'espace, le temps, agencer le matériel, de façon à favoriser les prises d'initiatives des enfants, le partage, tout en influençant l'activité et les déplacements de chacun-e. Là encore, trop prévoir à l'avance expose à des déconvenues. C'est ce que l'on va mettre en place avec les enfants, voire sur



leur initiative qui va généralement le mieux fonctionner. Je prends petit à petit de plus en plus conscience de la capacité fascinante des enfants à apprendre par eux-mêmes, dans la joie et la sérénité. L'aide de l'adulte est bien sûr importante pour verbaliser, mettre en forme, en commun. Mais j'apprends à leur faire confiance pour l'essentiel.

Tous ces pas de côté prennent du temps et sont parfois difficiles à assumer aux yeux des collègues, des parents, de la hiérarchie. Mais ils sont aussi profondément libérateurs. Plus j'avance sur ce chemin, plus je me sens en accord avec moi-même, avec mes convictions. Et ce cheminement est loin d'être solitaire ! C'est en discutant avec d'autres, dans le cadre professionnel, pédagogique, syndical, en allant voir des collègues dans leur classe, que je trouve matière à avancer. Un enseignement tourné sur lui-même risque de se scléroser. Comme pour tout ce qui a trait à la vie, c'est l'altérité, la diversité, l'hétérogénéité qui sont les principaux moteurs d'évolution des idées comme des pratiques.

ÉLISE

CNT éducation 75

(1) Écoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation, remplaçant depuis 2013 des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres), mais complètement rattachés aux universités pour délivrer des diplômes de Master.

LOI TRAVAIL, PAS CONCERNÉ-E-S ?

La loi travail ? Je m'en fiche ! D'abord, je fais ce que je veux dans ma classe. Ensuite, mon patron m'aime bien. Et, pour finir, je suis fonctionnaire, alors, ça me concerne pas.

Quoi ? Dans 5 ou 10 ans ? Quoi, ma santé ? Mes collègues contractuels ? Mes élèves, que je vais balancer sur le marché à la fin de l'année ? Mes enfants ?

Ah, ouais, merde, j'oubliais. Et puis, y a l'Histoire aussi, et mes principes.

La Loi Travail, personne n'est à l'abri de son application, de ses dérapages, de son extension. Désormais l'accord collectif d'entreprise prime quasiment sur tous les autres. Alors, en fait, si, je suis concerné-e.

Jusqu'à présent tou-te-s les salarié-e-s de ce pays étaient assuré-e-s d'avoir un minimum de droits établis par le Code du Travail.

Ça pouvait être rediscuté dans les entreprises, mais uniquement en vue d'une amélioration pour les salarié-e-s.

Désormais, « au moyen de négociations collectives au niveau de l'entreprise et à défaut au niveau de la branche », chaque patron peut « négocier » tout et n'importe quoi... à la baisse !

Mais c'est mieux, nous dit le gouvernement. C'est pas si tant grave, nous disent les syndicats marrons. C'est jouissif, ricanent les patrons. Ça m'arrivera pas à moi, espère Lambda. Je saurai tirer mon épingle du jeu, rêve Quidam, je pourrai négocier en direct live et m'organiser enfin comme je veux.

Sauf que, non. Quand un gouvernement libéral et des patrons se mettent d'accord, c'est pour mieux te baiser, mon enfant.

QUELLE NÉGOCIATION ?

L'accord majoritaire, les accords collectifs d'entreprises et d'établissements sont la règle. Ils sont validés après négociation, sur place, avec les syndicats qui auront recueilli plus de 50 % des suffrages ou, s'il n'y en a pas, par une majorité des salarié-e-s. Le texte prévoit aussi la mise en place de référendums



d'entreprises.

Le retour du syndicat-maison est à craindre, à moins que nous ne transformions tout ça en méga AG ? Dans les petites boîtes, chez les artisans, les petits commerces, l'agriculture, ça va être coton, de négocier à un contre un.

Au niveau éducation nationale, pour tous les personnels sous contrats de droit privé, CDI ou précaires, CUI, AESH, etc, qu'est-ce

qui sera considéré comme entreprise ? À quel niveau négociera-t-on ? Ministère, académie, région, département, établissement ? Et, qui, négociera ?

Est-ce qu'on va considérer, que, quel que soit l'employeur, tout se négociera, avec les syndicats « représentatifs » ? Dans des échanges de type commission paritaire comme pour les titulaires ?

Est-ce que ce seront les délégué-e-s d'établissements, via le CA ou est-ce que cela se fera à l'amiable, à la pression, à la tête du client ?

Comment les collègues en situation précaire, blackboulé-e-s sur le terrain, sans formation, ni information, ignorant tout de la réalité de leurs conditions de travail, pourront faire face à un chef d'établissement, voire à un sous-fifre, et négocier leurs contrats ?

LA LOI EN QUELQUES POINTS

Durée maximale de travail

La journée maximale de travail est de 10 h. Mais la réforme prévoit de la porter à 12 h, en fonction de l'augmentation ou de la ré-organisation de l'activité de l'entreprise. ➔



⇒ La durée maximale de travail hebdomadaire, fixée à 48 h/semaine, peut, elle, être portée à 60 h, après autorisation de l'inspection du travail (circonstances exceptionnelles).

Dans l'optique de développer l'emploi, pour répondre aux objectifs d'expansion (et de bénéfices) de l'entreprise, celle-ci peut augmenter le temps de travail de ses salarié-e-s durant 2 ou 3 ans (accord offensif).

Les 35h sont confirmées sauf pour les PME de moins de 50 salarié-e-s (possibilité de passer au forfait jour, pas besoin d'accord collectif) et dans les TPE (rémunération en fonction du nombre de jours travaillés par an et non des horaires hebdomadaires).

Le travail saisonnier est redéfini et évoluera vers un « CDI intermittent ». Les branches professionnelles concernées ont 6 mois pour se mettre d'accord sur les modalités d'application, mais il n'y a aucun délégué syndical dans ce secteur. À aucun moment les travailleurs-ses concerné-e-s ne pourront en discuter.

Salaire

Si pour l'instant le Smic n'est pas touché, tous les salaires sont, de fait, négociables. Les heures supplémentaires, hier majorées de 25 % à 50 %, peuvent tomber à 10 %.

Licenciement

On a échappé de peu au « licenciement pour motif personnel » (sans indemnités) en cas d'écroulement dans l'entreprise. C'est devenu un licenciement économique.

Les conditions en sont chiffrées (baisse des commandes ou du chiffre d'affaires de l'entreprise). Il est plus difficile d'en contester la validité et le cadrage

des juges leur donne moins de marge d'interprétation des justifications avancées par le patron.

Les indemnités accordées par les prud'hommes sont limitées et harmonisées (leur montant était fixé par les juges au cas par cas).

Le nouveau barème indicatif va rassurer ces pauvres chefs d'entreprise qui n'en dormaient plus de ne pas savoir ce que cela allait leur coûter de virer leurs employés.

Visite médicale d'embauche

La visite médicale d'embauche n'est plus qu'une visite « d'information et de prévention » (par n'importe quel professionnel de santé, médical ou infirmier).

Recentrage sur les risques particuliers, avec des consultations de contrôle, suivant les conditions de travail, de santé et d'âge, du salarié. La contestation des avis d'aptitude (via l'Inspection du travail auparavant) se fera devant les prud'hommes (formation d'un référé, cour d'appel compétente, perte de la gratuité, difficultés à trouver un médecin qualifié).

Congés d'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale

Toujours pas de réduction de la rémunération et assimilation à du travail effectif et « en l'absence d'accord collectif, un minimum est garanti ».

Exemple, pour les congés pour événements familiaux (pacs, mariage, décès, naissance, handicap), le nombre de cas et de jours est légèrement augmenté.

ANNICK PLÉNACOSTE

CNT 46/12



LA LOI TRAVAIL PROMULGUÉE AU JOURNAL OFFICIEL DU 8 AOÛT 2016, SAUF DISPOSITION CONTRAIRE, EST IMMÉDIATEMENT EFFECTIVE, MAIS PRÈS DE 130 DÉCRETS D'APPLICATIONS RESTENT À PUBLIER.

ON Y TROUVE 3 SORTES DE DISPOSITIONS

- Celles auxquelles on ne peut déroger (Ordre Public) concernent l'égalité et la pénibilité.

Exemple : La période d'interdiction du licenciement pour les mères revenant de congé maternité passe de 4 à 10 semaines... Mais où est l'égalité ? Le congé maternité reste une cause légitimée de licenciement et la discrimination sexiste perdure. Pour les mères, mais aussi pour le second parent (congé parental, d'adoption). Le texte ne dit rien des pressions ou menaces qu'ils subissent.

À noter que certaines discriminations « historiques »

perdurent sans aucune raison, par exemple, celle qui est faite entre les travailleurs de plus ou de moins de 21 ans !

- Celles mises en place par les accords d'entreprise ou de branche (négociation collective).

- Celles applicables en l'absence d'accords (dispositions supplétives).

LA REFORTE DU CODE DU TRAVAIL EST PRÉVUE DANS LES DEUX ANS À VENIR

Sur le site Légifrance, on peut consulter les différentes versions de la loi, les échanges, avis et modifications. Bien malin, qui arrivera à en avoir une vision d'ensemble.

APRÈS LA LOI TRAVAIL, LA GUERRE AUX PAUVRES ?

La loi travail s'inscrit dans un agenda politique plus large et pourrait bien être suivie d'attaques contre les minima sociaux.

L'année écoulée a ainsi vu se succéder mesures et propositions allant dans le sens d'un étranglement des allocataires, d'une extension des contrôles et d'une augmentation des contraintes pesant sur elles-eux.

POUR RÉALISER DES ÉCONOMIES : LA COURSE À LA RADIATION

Les allocataires du RSA font d'ores et déjà les frais du bras de fer entre départements et État au sujet de son financement. En raison du désengagement de ce dernier et de l'augmentation du nombre d'allocataires, la part du RSA dans les budgets des départements s'accroît au point que certains départements ont menacé de ne plus alimenter les CAF.

Alors que les négociations en vue de confier à l'État le financement du RSA ont échoué, nombre de départements se sont dotés de dispositifs explicitement destinés à multiplier les radiations afin de faire des économies. Un climat de suspicion généralisée est ainsi mis en place pour justifier l'intensification des contrôles – parfois particulièrement intrusifs, puisque certains départements exigent désormais des allocataires la mise à disposition de leurs relevés bancaires.

BELLES PHRASES ET SERRAGE DE VIS À GAUCHE...

Le rapport Sirugue intitulé « repenser les minima sociaux » se veut un plaidoyer pour une « simplification », permettant de « lutter contre le non recours » et renforcer « l'équité » des minima sociaux. Mis à part le projet d'extension du RSA aux moins de 25 ans, on comprend vite que « renforcement de l'équité » signifie nivellement par le bas des montants d'indemnisation, particulièrement dans le second « scénario » proposé.

La mesure phare vantée par le rapport, (le « 3ème scénario »), consisterait à remplacer l'ensemble des minima sociaux par une allocation unique de 400€, assortie d'un « complément » différencié : pour les handicapés et les retraités, 400€ ; pour les personnes valides et en âge de travailler, 100€, sous réserve de

respect d'un « contrat d'insertion ». Autrement dit, il s'agit de saucissonner les minima actuels pour imposer aux allocataires un cadre plus contraignant.

En dépit de ce qu'affirme le rapport, les montants indiqués impliqueraient des baisses importantes d'allocations. Si les couples avec moins de trois enfants et les célibataires sans enfants y gagneraient un peu, les parents isolés y perdraient environ le tiers de leurs allocations actuelles. Aucun équivalent du RSA majoré n'est mentionné dans les propositions du rapport.

...SURENCHÈRE PUNITIVE À DROITE

Les députés de la droite sénatoriale ont quant à eux déposé une éphémère proposition de loi « visant à améliorer l'accès aux droits et à lutter contre la fraude sociale ». Si aucune des dispositions contenues dans le projet ne visait à améliorer l'accès aux droits, le texte multipliait en revanche les mesures punitives en introduisant des périodes de carences du RSA : 6 mois minimum en cas de radiation, 6 mois en cas de démission d'un

poste hors période d'essai, 12 mois pour les étrangers communautaires arrivant en France (contre 3 aujourd'hui).

Il était également prévu de consacrer le dispositif de bénévolat obligatoire inventé cet hiver par le président du département du Haut-Rhin – on note que le terme retenu était celui de « travaux d'intérêt général », jusqu'ici réservé aux sanctions pénales.

Le projet conférait en outre un pouvoir inédit aux agents départementaux, en prévoyant notamment que le secret professionnel dans de nombreux domaines puisse être levé, afin de permettre des investigations poussées.

Ces propositions interviennent au moment même où l'État, éducation nationale en tête, recourt de plus en plus aux travailleurs pauvres non titulaires. Elles sont particulièrement inquiétantes en période pré-électorale, propice à la surenchère.

ANTOINE

CNT éducation 75



ABÉCÉDAIRE DU CORTÈGE DE TÊTE ET DE LA RÉPRESSION

Voici les cinq premières lettres d'un abécédaire du mouvement contre la Loi Travail et son monde. Rédigé cet été, il recense modestement les inventions collectives qui ont fleuri ces derniers mois... Des inventions collectives et revendicatives qui ont poussé un peu partout, comme autant de mauvaises herbes ! Elles nous ont redonné le goût des pavés disjoints sous lesquels gronde notre rage intacte.



A COMME ANTI-CAPITALISTE

Un slogan venu de la mobilisation internationale contre la Cop 21 en novembre 2015 à Paris. Souvent repris dans les manifs anti loi Travail et son monde – chanter « Aaaa A ! Anti ! Anti- capitaliste ! Aaaa A.. » ad libitum – ce petit slogan signe l'aspect résolument internationaliste et anti-capitaliste du mouvement. Il révèle les liens qui se tissent à bas bruit mais durablement au-delà des frontières et la dénonciation des politiques anti-sociales et environnementales menées à l'échelle de la planète. Un autre futur y est clairement revendiqué.

B COMME BASSIN DE L'ARSENAL

Le 23 juin, la préfecture de police de Paris décide d'interdire la manifestation intersyndicale. Suite aux nombreuses réactions, y compris au plan international, suscitées par cette atteinte grave à la liberté de manifester, la première manifestation encagée est mise en place par la préfecture de police de Paris. Le parcours autorisé tourne en rond autour du Bassin de l'Arsenal, des grilles anti-émeutes sont posées tout autour de la place de la Bastille et à toutes les intersections et toute personne désireuse de manifester est palpée et fouillée. Les foulards sont interdits, les lunettes, les masques et les pharmacies aussi. Cette première manifestation encagée sera suivie de deux autres les 28 juin et 5 juillet. Elles posent de nombreuses questions irrésolues à ce jour : en dissuadant de nombreuses personnes qui refusent de se faire fouiller ou de manifester derrière des grilles, en



imposant un dispositif policier démesuré¹. De nombreuses.x syndicalistes et manifestant.e.s cherchent à contourner l'interdiction déguisée.

C COMME CORTÈGE DE TÊTE

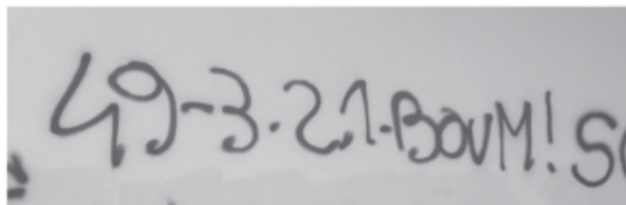
C'est LA création du mouvement. Traditionnellement les organisations syndicales placent en « tête de cortège » un « carré de tête » : y prennent place les représentants syndicaux sous bonne garde d'un service d'ordre intersyndical plutôt musclé. Traditionnellement aussi, les secteurs en lutte essaient toujours de prendre la tête des manifs mais sans succès ! Le service d'ordre n'hésitant pas à collaborer avec la préfecture pour tout gêneur ou manifestante indisciplinée.



Dans ce mouvement, le goût de l'émeute² est revenu en même temps que le refus d'obtempérer à l'ordre bureaucratique des manifestations ! Immuablement, un « cortège de tête » s'est placé en avant du carré, réunissant plusieurs milliers de personnes battant librement le pavé, chantant, courant, cassant vitrines de pub ou de banques, applaudissant à sa force et à sa jeunesse retrouvée ; celle des origines³ et celles des inventions solidaires et collectives.

Pris pour cible par le gouvernement, tentant de stigmatiser les « casseurs » et de diviser les manifestant.e.s, ce « cortège de tête » a su résister à toutes les attaques ; médiatiques, policières, judiciaires et idéologiques. Les manifestant.e.s de tout âge et de toute condition se sont retrouvé.e.s de plus en plus nombreux.ses à « l'avant » au fil des semaines, malgré les centaines de blessé.e.s, les déluges de gaz lacrymogène, les grenades de désencerclement, les tirs de Flah-Ball et les matraquages policiers. Ce goût de la liberté et de faire plus qu'une « promenade du

dimanche » a justifié les interdictions de manifester et les manifs encagées. C'est ce goût de la liberté, ré-inventé collectivement, auquel plus personne ne veut renoncer.



D COMME DÉFENSE COLLECTIVE

De nombreux.ses manifestant.e.s sont interpellé.e.s dans les manifestations et parfois même à leur domicile. Des interdictions de manifester et des assignations à résidence sont aussi prononcées. Des centaines de procès pour « rébellion et violence sur agent dépositaire de l'autorité publique » sont en attente au début de l'été. Des peines de prison – préventives et fermes – sont prononcées. La criminalisation bat son plein. Dans ce contexte, des comités de défense collective tentent de parer aux mauvais coups. À l'instar de « Defcol » à Paris⁴ ou de la Coordination pour le soutien et la solidarité avec les réprimé.e.s du mouvement social⁵. Assumer collectivement les frais de justice et d'avocats, la défense collective et politique, le soutien moral et financier des réprimé.e.s et leurs proches. Propager une lecture politique de cette répression et la rapprocher de celles qui sévissent dans les quartiers populaires. Là où l'on veut faire taire et diviser, s'efforcer de rassembler toutes les victimes de violences policières. Groupons-nous et demain...

E COMME ÉTAT D'URGENCE

Sous état d'urgence depuis le 14 novembre 2015, au lendemain des attentats au Bataclan, Paris et St Denis, il est renouvelé trois fois, jusqu'au 26 janvier 2017. Comme le disent ses détracteurs, Syndicat de la Magistrature en tête, difficile pour le gouvernement de décider un jour que la menace terroriste n'existera plus et de le lever... Cet état d'exception – un héritage de triste mémoire⁶ – s'installe donc durablement. Si les manifestations sont immédiatement interdites, quelques deux milles personnes bravent l'interdiction dès le 22 novembre à Paris, lors d'une manifestation en soutien aux migrant.e.s, ce qui vaudra plusieurs dizaines de convocations au commissariat et des mises en examen⁷. Les centaines de milliers de manifestant.e.s de la Cop 21

se voient aussi interdit.e.s de pavé. Ces interdictions joueront certainement un rôle dans la mobilisation anti loi Travail, beaucoup vivant dans leur chair les dérives de cet état d'exception, bâillon de la contestation. Place de la République déjà, le 29 novembre, nous bravons à plusieurs milliers l'interdiction et subissons le premier d'une longue succession de passages⁸. Au fil des mois, la gestion liberticide de l'ordre public (perquisitions, interdictions de manifester, gardes à vue et mises en examen systématiques, peines de prison ferme et préventive), dénoncée au plan international⁹, n'inquiète pas seulement les manifestant.e.s. Condamné.e.s à vivre sous état d'urgence, nous sommes jusqu'à plus d'un million dans les rues. Tout d'abord interdit puis reconquis, le droit de manifester est à nouveau menacé (voir B comme Bassin de l'Arsenal). Mais la rue est à nous. La lutte continue !

NATHALIE ASTOLFI
CNT éducation Paris

(1) S'il y a 64 CRS le 14 juillet à Nice sur la promenade des Anglais, ils sont 2000 le 23 juin autour du Bassin de l'Arsenal à Paris pour la manifestation contre la loi Travail.

(2) Voir *Le goût de l'émeute ; Manifestations et violences de rue dans Paris et sa banlieue à la Belle Époque*, Anne Steiner, aux éditions L'échappée.

(3) À l'origine, les manifestant.e.s prennent le pavé sans déclaration préalable. Voir *Le goût de l'émeute*, op.cit.

(4) Le groupe de défense collective Defcol apporte une aide matérielle aux manifestants interpellés à Paris et en banlieue.

(5) La coordination réunit une vingtaine de collectifs, syndicats, associations. Contact : stoprepression@riseup.net

(6) Créé pour faire face aux événements liés à la guerre d'Algérie, l'état d'urgence a été appliqué trois fois en outre-mer durant les années 1980, puis en 2005, suite à la mort de Bouna et Zyed poursuivis par la police.

(7) Suite à ces convocations, un réseau « Stop État d'Urgence » est créé à Paris en novembre 2015. Il réunit une centaine d'organisations et organise trois manifestations nationales.

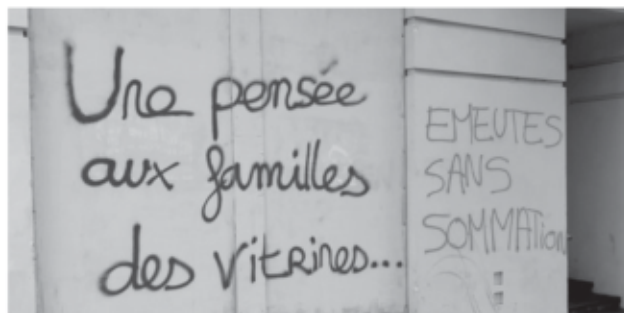
(8) D'origine anglo-saxonne, cette technique policière d'encercllement, d'immobilisation et de fragmentation des cortèges se généralise en France à cette occasion.

(9) www.amnesty.fr/etat-urgence



TOUT LE MONDE DÉTESTE LA POLICE*

Le mouvement contre la loi Travail a révélé un dispositif policier inédit dans les centres villes. L'État d'urgence a limité voire empêché l'expression publique : assignations à résidence, interpellations musclées, violences, provocations, répressions ; les manifestations de rues ont été le théâtre d'une stigmatisation des opposant.e.s à cette loi. Médias aux ordres, délire sécuritaire des politiques. Retour sur un changement de régime.



C COMME CRIMINALISATION

Criminaliser les mouvements sociaux n'est pas une nouveauté, mais l'épisode de la « chemise déchirée », le 5 octobre 2015, a initié une nouvelle séquence.

Lors d'une réunion du Comité Central d'Entreprise, des salarié.e.s de la compagnie Air France interpellent des membres de la direction. La chemise du DRH est arrachée. Les images font le tour du monde. Le Premier ministre, Manuel Valls, se lâche : « Oui se sont des comportements de voyous » déclare-t-il au micro de BFMTV et RMC le 15 octobre. Mais pas un mot sur les raisons de la colère : l'annonce de la suppression de 2 900 postes. Le ton est donné. La presse relaie. Le Monde, en Une, s'attriste et titre : « Air France succombe à la violence ». 18 salarié.e.s sont sanctionné.e.s par la direction : 5 licenciements et 11 mises à pied de 15 jours sans solde. La justice suivra. 16 salarié.e.s devaient être jugé.e.s fin septembre 2016 pour « violences en réunion » et « dégradations ». Les premiers encourent jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

Quelques semaines après, dans une autre affaire, huit anciens salariés de Goodyear sont condamnés à neuf mois de prison ferme pour avoir « retenu » deux cadres de leur entreprise menacée de fermeture. Patron et cadre avaient renoncé à leur plainte. Mais le parquet avait décidé de poursuivre.

Toutefois, c'est la mise en place de l'État d'urgence au lendemain des attentats du 13 novembre, autorisant tous les abus, qui marque l'entrée officielle du nouvel ordre policier au cœur des cités.

Premières victimes : les migrant.e.s et les musulman.e.s ou supposé.e.s tel.le.s. Dimanche 22 novembre 2015, la manifestation parisienne de solidarité avec les réfugié.e.s est interdite, un rassemblement à Bastille est toléré. Bravant cette interdiction, réfugié.e.s et soutiens s'empressent de partir vers République. 58 personnes sont interpellées. Les premières assignations à résidence et interdictions de manifester sont prononcées.

Les perquisitions pleuvent : 3000 ; en très grande majorité dans les quartiers. 500 assignations à résidence sont comptabilisées essentiellement contre des musulman.e.s ; quelques militant.e.s écologiques et des syndicalistes en feront aussi les frais.

Couvre-feu, convocations dans les commissariats, gardes-à-vue « préventives », l'état policier s'installe.

Le gouvernement qui accueille au Bourget la Conférence internationale sur le Climat (COP 21) interdit toute manifestation dans la capitale. Le 29 novembre, place de la République à Paris, plusieurs milliers de manifestant.e.s dénonçant l'hypocrisie de cette Conférence sont enfermés sur la place, empêché.e.s de manifester. Première « nasse » géante, pluies de lacrymogènes, plus de 300 personnes sont interpellées et placées en garde à vue.



P COMME POLICE

Une police pro-active. La formule est de Mathieu Rigouste¹. Il s'agit, à l'exemple de la BAC (Brigade Anti-Criminalité) pour les banlieues, de créer les menaces qu'elle est censée réduire : fabriquer des désordres

pour mieux s'en saisir. C'est le dispositif retenu ces derniers mois contre les manifestations de rues contre la loi Travail. Finies les grilles d'évaluation et les dispositifs d'interventions échelonnées, les forces sont en actions, mobiles et provocatrices, en uniformes ou non : robocops ou jeans-blousons.

Cette gestion particulière du maintien de l'ordre s'est affinée aux cours des manifs. Le calendrier des manifestations nous permet d'observer sa montée en régime en quatre étapes.

- De novembre 2015 au 9 mars (première apparition publique de l'appel *On veut mieux que ça* avec les syndicats) : interdiction des manifs ou tolérance. Les forces de l'ordre encadrent strictement ou empêchent les déplacements.
- De mars à avril, les étudiant.e.s et lycéen.ne.s bloquent leurs établissements et défilent. La gestion policière se cale sur la gestion des banlieues : bacqueux en nombres devant les établissements scolaires mobilisés ; encadrements musclés des manifs lycéennes et étudiantes ; petits groupes de CRS très mobiles chargeant les manifestant.e.s dès le départ et au long des cortèges.
- Du 1er mai à fin juin, renforcement des équipes mobiles le long des manifs, notamment en tête de cortèges, tentatives multiples de blocages, d'interpellations, nasses.
- Du 23 juin au 15 septembre : enclos à manifs.

Quatre étapes pour un même dispositif : provoquer, violenter, discréditer. « Ces autorités, en criminalisant des manifestants trouvent ainsi en retour une justification à leur réponse militaire »²

Cette stratégie a permis d'alimenter en images les télévisions privées et d'État et de mettre en scène des moments clés pour criminaliser et discréditer les manifestant.e.s.

M COMME MÉDIAS AUX ORDRES

Ce n'est pas une nouveauté non plus. Déjà, la police nous parlait tous les soirs à 20h en mai 1968 ! De la télévision d'État aux médias aux mains des patrons³, quand il s'agit de mouvements sociaux ou de faits de violences policières, c'est la continuité dans le changement. « Les médias reprennent le discours de la

préfecture »⁴. Cette fois, l'instrumentalisation de la violence policière s'est faite à grande échelle. Radios, télévisions en continu, les mêmes mots, les mêmes images en boucles ont défilé. Chaque bataillon de CRS collé devant une banque, était entouré d'une nuée de photographes et de caméras dans l'attente d'une charge ou d'un jet de peinture. La mise en scène est allée jusqu'à positionner un canon à eau pas très loin de l'hôpital Necker, à Paris le 14 juin, dans l'attente... d'une image choc ! Commentateurs, éditorialistes, journalistes ont utilisé un vocabulaire péjoratif relevant d'une ritournelle éculée : casseurs, autonomes, black bloc.



La vraie nouveauté est ailleurs. Ce sont les réseaux sociaux et le développement des médias alternatifs. Ils ont joué un rôle déterminant dans la contre-information, loin, très loin de la presse en ligne et papier qui stigmatisait la « démagogie Debout », le « terrorisme social » ou la « dictature de la CGT »⁵. Une information sans médiateur. Rédigée par les actrices du mouvement. Un « auto-média » qui s'est révélé moins partial que les professionnels. Paris-Luttes-Infos a triplé son nombre de lectrices et lecteurs en mai et juin 2016 : 760 000 visites⁶. Témoignages, récits et vidéos sur les violences policières ont largement

été diffusés, repris d'un site à l'autre. La vidéo sur le lycéen de Bergson violenté par un garde mobile a été regardée par plus de deux millions de personnes.

ALAIN DERVIN
CNT Éducation 93

* Formule à succès dans les cortèges de têtes contre la loi Travail !

1- Mathieu Rigouste : *La domination policière, une violence industrielle*, éditions La fabrique.

2- Lesley J. Wood : *Mater la meute, la militarisation de la gestion policière des manifestations*, éditions Lux.

3- Jean Stern : *Les patrons de la presse nationale. Tous mauvais*. Éditions La fabrique.

4- Didier Fassin, l'invité de *Médiapart*, cet été 2016, à Avignon.

5- Citations reprises dans le *Monde Diplomatique* de juillet 2016 : Information sous contrôle de Serge Halimi et Pierre Rimbart.

6- Chiffre publié par le site en août 2016.



LE POT COMMUN DE LA GRÈVE : LA CAISSE !

Le mouvement ouvrier naissant, ce sont les groupements professionnels, les sociétés de secours mutuels, les coopératives qui ont pris en charge la gestion des luttes. La grève reconnue, légalisée, est devenue l'outil du syndicalisme, le moyen pour les travailleur.euses de gagner du pouvoir sur leurs conditions de travail. Pour être efficace, la grève doit pouvoir durer et la caisse de solidarité est donc indispensable.

Cet outil fondamental s'est vu remis au magasin des accessoires par les bureaucraties syndicales. Rares sont aujourd'hui les syndicats qui ont une caisse de grève pérenne. Quand elle existe, elle est gérée par les directions. La CFDT, depuis 1974, a mis en place une Caisse nationale d'action syndicale (Cnas). FO dispose d'un « fonds confédéral ». La CGT et Solidaires n'ont pas de caisse permanente*. À la CNT, on organise des caisses de grèves internes, mais aussi là où l'on travaille et on lutte, dans nos quartiers et dernièrement avec Nuit debout...

Le mouvement contre la loi Travail a réactualisé cette nécessité d'organiser la solidarité financière. Dès le début des blocages et des grèves en mars, il a fallu trouver de l'argent pour durer. Des syndicats CGT ont lancé des appels aux dons. À l'exemple des salarié.e.s

d'Air France et de Goodyear réprimé.e.s, les « pots communs » se sont multipliés sur internet. En quelques semaines, des milliers d'euros ont été collectés et redistribués. Nuit Debout République, ses commissions « grève générale », « street-médics », via des plate-formes de collectes ont renforcé cette dynamique de solidarité financière.

Mais la répression est telle, des centaines de militant.e.s obligé.e.s de se défendre devant les tribunaux, qu'il faut multiplier les concerts de solidarité, remplir les caisses pour faire face aux frais de justice. À ce titre, la Coordination contre la répression et les violences policières a mis en place une caisse spécifique : stoprepression@riseup.net.

Soutien à adresser à la librairie Michèle Firk à l'attention de la FAU, 9 rue François Debergue, 93100 Montreuil ; chèques à l'ordre de la « FAU » (indiquer au dos « stop répression »).

* Dans *Libération* du 29 juin 2016, « La grève, course de fonds », la journaliste Amandine Caillhol donne des chiffres. Parmi d'autres : « la réserve de grève de la CFDT, peu encline à battre le pavé, s'élève à 113 millions d'euros avec l'objectif d'atteindre 294 millions d'euros. » La CFDT se préparerait-elle à l'insurrection qui vient ?



CAISSES DE GRÈVE, MODE D'EMPLOI : TROIS EXEMPLES

La CNT éducation 75 a mis en place une caisse de grève : « Pour participer et bénéficier de cette protection, il suffit de verser une cotisation mensuelle supplémentaire qui est fonction du salaire : 0 € pour les salaires inférieurs ou égaux à 1000 €, 3 € pour les salaires compris entre 1000 et 1500 €, 6 € pour les salaires compris entre 1500 et 2000 €, et 15 € pour les salaires compris entre 2500 et 3000 € par mois. Cette démarche n'est en aucun cas obligatoire. » (Extrait du *Guide juridique du militant dans l'éducation*, page 28, Éditions CNT-FTE)

La CNT éducation 93 a voté en assemblée générale les modalités de fonctionnement et de redistribution des sommes collectées via la caisse de grève.

« La caisse de grève profite uniquement aux adhérentEs à cette caisse de grève. La solidarité envers les non-adhérents à la caisse de grève est financée sur le compte courant du syndicat.

Les remboursements sont progressifs en fonction du salaire de l'adhérentE. La progressivité respecte les règles suivantes : 100 % pour les adhérent-e-s qui gagnent jusqu'à 1000 € net/mois ; 80 % pour les adhérent-e-s qui gagnent entre 1000 et 1300 € net/mois ; 70 % pour les adhérent-e-s qui gagnent entre 1300 et 1700 € ; un forfait de 45 € maximum pour les camarades qui gagnent plus de 1700 € net/mois. »

À Paris, en 2008, lors du mouvement contre la réforme Darcos, l'Assemblée Générale des enseignant.e.s grévistes a mis en place une caisse de grève qui n'est pas clôturée ; prête à refonctionner à tout moment, il suffit de la réactiver via les assemblées générales.

PRÉPARE TA MANIF !

Il n'a échappé à aucun.e manifestant.e qu'aujourd'hui, entre les fouilles, les nasses, les charges policières, les gazages copieux, il est difficile de passer outre une répression omniprésente dans les manifestations. Répression policière, grossièrement ostentatoire, mais aussi répression judiciaire, discrète mais non moins destructrice.

Comme il est hors de question que nous cessions de manifester, nous devons nous adapter. Ce quatre-pages central détachable est un petit manuel de préparation des manifestations...

APPEL À L'AUTOPROTECTION

Répression et violence policières ne cessent d'augmenter lors des manifestations contre la loi Travail et son monde. Les matraques, grenades de désencerclement, Flash-Ball et gaz lacrymogènes des forces de « l'ordre » sont particulièrement féroces, laissant des traces souvent ensanglantées sur les corps de centaines de manifestant.e.s pour mieux imprimer la peur dans la tête de milliers d'autres.

Nous refusons cette violence d'État qui blesse, mutilé et tue. On n'oublie ni Rémi Fraisse ni les 250 personnes tuées par la police depuis 2005 dans des quartiers populaires.

Se protéger en manifestation ne signifie rien d'autre qu'exercer son droit à manifester en limitant, dans la mesure du possible, les risques de blessures graves. Nul.le manifestant.e n'est à l'abri de la violence policière, comme les faits de ces derniers temps l'ont démontré.

L'État distille la peur et nous pousse à venir protégé.e.s, dissuadant par ailleurs une partie des opposant.e.s à la loi Travail à descendre dans la rue. C'est par souci des un.e.s vis-à-vis des autres que nous appelons tou.te.s les manifestant.e.s à manifester avec du matériel de protection.

Au minimum, venir avec le matériel suivant :

- casque pour la tête ;
- masque pour les yeux (penser à avoir la meilleure résistance mécanique possible) ;
- masque respiratoire FFP2 ou FFP3, ou au moins un tissu pour couvrir le nez et la bouche ;
- coquille ou protection pour les parties génitales (penser là-aussi à la meilleure résistance mécanique possible) ;
- vêtements couvrant bien le corps (privilegier de la

laine) ;

- chaussures fermées ;
- sérum physiologique en grande quantité pour rincer les yeux, les plaies, refroidir les brûlures ;
- jus de citron ou huiles essentielles de citron pour imbiber les tissus protégeant les voies respiratoires (ne pas appliquer sur la peau) ;
- mélange à pulvériser de Maalox (ou Xolaam) liquide / eau (proportion 80/20 dans l'idéal) pour les brûlures dues aux gaz lacrymogènes, utilisable en curatif comme en préventif, notamment sur le visage ou pour se rincer la bouche (ne pas avaler) ;
- de l'eau ;
- et éventuellement d'autres équipements de protection comme des protège-tibias, des gants (nous avons observé beaucoup de blessures au niveau des mains du fait d'éclats de grenades)...



Ne pas hésiter à prendre tout ou partie de ces éléments en plusieurs exemplaires afin de pouvoir en distribuer autour de soi durant les manifestations, en particulier en ce qui concerne le sérum physiologique et les masques.

Nous rappelons par ailleurs que ce type de matériel est très souvent confisqué par les forces de « l'ordre » aux abords des manifestations. Soyons vigilant.e.s.

Face à la répression policière, notre volonté est de ne pas subir.

Manifestons toutes et tous protégé.e.s dans la rue !

LA COORDINATION CONTRE LA RÉPRESSION ET LES VIOLENCES POLICIÈRES
stoprepression@riseup.net

LA PROTECTION JURIDIQUE

Les coups de la police sont souvent la première étape de la répression. L'arrestation et la répression judiciaire peuvent suivre : il est essentiel de connaître ses droits à ce moment-là.

Une brochure très complète est disponible à cette adresse : <http://paris-luttres.info/conseils-juridiques-pour-les-1441?lang=fr>. Une autre, plus synthétique, à celle-ci : http://www.cnt-f.org/fte/IMG/pdf/07042016_tract_manif.pdf.

En quelques mots, les conseils sont les suivants :

- Au moment de l'arrestation, le contrôle d'identité : rester calme, garder le silence (c'est un droit) afin de ne pas se compromettre ou compromettre d'autres personnes, ne rien signer, ne les croire à aucun moment, prendre son mal en patience (cette étape ne peut excéder quatre heures) ; ne pas oublier que seul-e un-e officier-e de police judiciaire (OPJ) peut notifier une garde à vue, et qu'en attendant, aucune fouille autre que les palpations n'est autorisée, aucune saisie d'objets n'est permise (ne surtout pas les laisser prendre les téléphones).

- En cas de placement en garde à vue : toujours garder le silence, bien vérifier l'inventaire des objets saisis, faire prévenir un-e proche, prendre un-e avocat-e (il est pratique d'avoir alors son nom, voire son contact, écrit sur le bras par exemple), demander à voir le médecin, ne pas suivre les conseils des flics (ce sont souvent des pièges).

- Donner son identité, ses empreintes ou son ADN relèvent de choix personnels qui auront plus ou moins d'incidence sur les événements judiciaires : il peut être bon d'avoir réfléchi préalablement au sujet, collectivement dans l'idéal.

- En cas de déferrement, il est fondamental de refuser la comparution immédiate ! Même si l'avocat-e le conseille ! C'est une procédure de justice expéditive, pour laquelle les accusé-e-s n'ont pas le temps de préparer leur défense, et avec laquelle les peines sont généralement lourdes.

LA COMPARUTION IMMÉDIATE, C'EST NON.

Tu es arrêté.e, tu es en garde à vue et on t'annonce que tu vas passer en comparution immédiate. Même si l'avocat l'accepte, tu as le droit de refuser, TU DOIS REFUSER.

La comparution immédiate ne te donne pas le temps de préparer ta défense, de choisir convenablement ton avocat.e, de séparer tes émotions (et celles des juges) de l'engrenage répressif juridique et politique.

UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ, SOLIDAIRE, SANS PERMANENT ET ANTICAPITALISTE
CNT - UNION DES SYNDICATS DE LA MAISON PARISIENNE
107 - 108 RUE DE LA MONTAGNE - 75014 PARIS - 01 42 48 48 48



SOUVENIRS D'UNE AR

Suite à l'assassinat de Rémi Fraisse, nous étions à un manif place de l'Hôtel de Ville à Paris. La nasse policière s'y était rapidement refermée sur environ 300 personnes.

Une bonne centaine a été emmenée en contrôle d'identité. Dans les cars, passés les moments d'agitation parfois violente à chaque fouille ou tentative de saisie d'un téléphone portable¹, on a chanté, crié, donné des nouvelles à nos camarades, on a ri, on a appris à se connaître. Au commissariat délégué aux arrestations massives, on croise des ami-e-s. De nouveau, on chante, on gueule...



Mais tout cela cache un moment plus important : que fait-on quand on passe devant l'officier-e ? Des dizaines de personnes décident de ne pas laisser leur nom, et déclarent se nommer Rémi Fraisse. Parmi celles-ci, une trentaine choisie aléatoirement, finira en garde à vue.

LES PROTECTI

CONTRE LES GAZ

Qu'ils soient tirés en nuage ou directement dans le visage à l'aide d'un aérosol, les gaz agressent principalement le visage et les voies respiratoires. Pour se protéger la peau, celle-ci ne doit pas être grasse (propre et sans crème). Pour les yeux, des lunettes de piscine sont très efficaces. Pour la bouche, le masque à gaz reste idéal, mais un foulard imbibé de citron dépanne bien et



permet de traverser des zones fortement gazées sans problème.

Pour se nettoyer les yeux, rincer abondamment au sérum physiologique. Pour le reste du visage, le Maalox (ou son générique le Xolaam) s'utilise dilué (la quantité à diluer diverge selon les sources, mais le 50-50 marche parfaitement), pulvérisé directement sur les zones contaminées (bien fermer les yeux). Attention, lors du nettoyage, de bien faire couler le liquide vers l'extérieur du visage pour ne pas infecter une muqueuse propre !

N'oublions pas que la meilleure protection est celle de l'organisation, on est toujours plus fort à plusieurs. Lors des arrestations, on assume collectivement le poids des poursuites juridiques, on réfléchit collectivement à nos

REPRESSION MASSIVE

Là, c'est moins drôle, et tout devient très long. Aucune inquiétude tout de même, rien n'ayant été prévu par la police/justice, nombre de vices de procédures les empêchait de nous poursuivre au-delà.

Alors on se laisse faire...

Un groupe de huit personnes file toutes sirènes hurlantes à l'autre bout de Paris (en pleine nuit, combien de personnes avons-nous réveillé ?) ; les autres partent ailleurs, on ne sait où.

Nous sommes tou-te-s libéré-e-s le lendemain, avec aucune poursuite, comme prévu, ouf ! Dans cette histoire, huit personnes qui ne se connaissaient pas ont réussi à devenir camarades, c'est toujours ça de gagné !

(1) À l'occasion d'une de ces bousculades, une nuée de journalistes-charognards s'est approchée, et des camarades ont réussi à fuir en se cachant parmi eux, bravo !



es
de
ne,

PROTECTIONS CORPORELLES

CONTRE LES COUPS

La répression policière consiste à faire peur, certes, mais aussi souvent à blesser, parfois grièvement. C'est donc à coups de pieds, poings, boucliers, tonfa, matraque, grenades, flash-balls et autres que les flics attaquent les manifestant-e-s.



Des chaussures et des gants solides sont nécessaires. Les blessures nombreuses et graves aux parties génitales nous dictent de les protéger par une coquille. Des protège-tibias placés sur les avant-bras permettent de parer efficacement les coups de tonfa. Pour le reste du corps, les autres protections sont peu discrètes (et comme c'est interdit, il vaut parfois mieux ne pas attirer trop l'attention policière sur soi), mais des vêtements épais amortissent un peu les chocs.



La plupart des blessures graves ont été occasionnées à la tête. Contre elles, les protections sont très visibles, mais il semble qu'elles deviennent inévitables : lunettes de protection, casque. La plupart de ce matériel est trouvable dans des magasins d'activités physiques.



L'ENCLOS À MANIFS OU LA « NASSE »

Il s'agit d'encager les manifestations, de les empêcher ou de les encadrer de telle manière que la nasse devienne alors mobile : la nasse mobile ! Impossible d'y entrer ou d'en sortir sans le bon vouloir des gendarmes.

La nasse est une importation anglaise : kettle (bouilloire) ou kettling. Cette technique policière a été utilisée pour la première fois de façon systématique dans les centre-villes lors de la COP 21, place de la République à Paris, fin novembre 2015, où plusieurs centaines de manifestant.e.s ont été interpellé.e.s et maintenu.e.s en gardes à vues. Puis, lors des manifestations contre la loi Travail.

Le 5 avril, des dizaines de lycéen.e.s et étudiant.e.s sont encagé.e.s Boulevard Diderot à Paris. Le 1er mai, la manifestation parisienne est bloquée par les forces de l'ordre à plusieurs reprises, assez longuement. Le 23 juin à Bastille, autour du bassin de l'Arsenal, le défilé syndical est transformé en un véritable manège, sous haute surveillance policière, qu'il était interdit de prendre à contre sens. Ensuite, les 28 juin et 5 juillet, un défilé identique de Bastille à Place d'Italie ; dans un sens le 28, dans un autre le 5. Défilés encadrés de gardes mobiles armés, casqués, munis de grenades diverses. Pour s'y introduire, il est obligatoire de passer par des barrages policiers faute d'être refoulé. Il faut encore accepter fouilles des sacs et palpations au corps. Tout objet susceptible de servir de protection était confisqué : masques, casques, lunettes, écharpes... Les bouteilles et leur contenu sont soit refusés, soit vérifiés ; les manifestant.e.s sont sommé.e.s de les boire sur place. Grilles métalliques et camions policiers ferment toutes les issues qui ne mènent pas à l'arrivée.

Ce scénario quelque peu allégé et contesté sera répété le 15 septembre lors de la dernière grande manifestation parisienne contre la loi Travail.

Nasses, petites ou géantes, seront exploitées dans plusieurs villes en régions : Nantes, Rennes, Toulouse... Moyen de répression et d'intimidation des manifestant.e.s, de muselage de la contestation sociale, la systématisation des nasses marque une nouvelle étape de la fascisation de notre État et de notre société, contre laquelle nous devons nous organiser.

**est celle du collectif ! Groupe d'amis, syndicat ou autre forme
plusieurs ! On résiste aux charges policières, on empêche des
port de protections corporelles, on mutualise les frais des défenses
attitudes et à nos actes, on se forme...**

MANIFESTER EN TOUTE LIBERTÉ

L'État d'urgence a autorisé tous les abus du pouvoir. La décision prise par le Parlement le 21 juillet dernier, une semaine après les meurtres de Nice, d'étendre et de prolonger cet état policier de six mois, a initié de nouvelles interdictions. L'article 8 de cette loi du 21 juillet, dernier alinéa précise : « Les cortèges, défilés et rassemblements de personnes sur la voie publique peuvent être interdits dès lors que l'autorité administrative justifie ne pas être en mesure d'en assurer la sécurité compte tenu des moyens dont elle dispose ». Une brèche supplémentaire contre la liberté de manifester confirmée par la Circulaire Cazeneuve du 20 septembre 2016 qui enjoint les préfets et procureurs à organiser au mieux la répression : en amont, réquisitions et assignations ; mobilisation d'officiers et d'agents dédiés aux interpellations à proximité des manifs et rappels des infractions possibles, amendes et peines d'emprisonnements.



Dans cette configuration, préparer sa manif relève d'une organisation nécessairement collective. La nasse devenant la forme de certaines manifestations autorisées, « cela signifie (...) ne pas se soumettre à ses procédures dégradantes, ne pas nous constituer prisonniers, ne pas être là où elle nous attend – une place vide cernée par 10 000 flics aux aguets, voilà ce qu'on pourrait appeler une destitution de la nasse. »*. Il faut arriver en groupes aux manifs, refuser collectivement les fouilles, ne jamais agir seul.e.

La CNT, comme d'autres groupes organisés, le 15 septembre à Paris, a réussi à rejoindre le cortège syndical sans fouille ni contrôle. C'est une modeste réponse à la liberté de manifester. Elle en appelle d'autres.

* Destituons la nasse. Texte publié sur Paris-Luttes.info le 2 octobre 2016. Rubrique : Analyse et réflexion.

APPEL À PROPOS DES PHOTOS ET VIDÉOS DANS LES MANIFESTATIONS

Aujourd'hui, des personnes sont en prison – préventive ou ferme – pour avoir manifesté contre la loi Travail, à Nuit Debout ou dans les quartiers, contre les violences policières. Des centaines d'autres sont mises en examen et en attente de leur procès. Des camarades risquent les Assises et sont emprisonné.e.s depuis plusieurs mois alors qu'elles ont été interpellé.e.s non pas au moment des faits mais à posteriori, à partir d'images vidéos saisies par la police.

Nous appelons donc chacun.e à se responsabiliser en ce qui concerne la prise d'images (photos ou vidéos) en manifestations et à leur diffusion.

Nous avons changé d'époque. Aujourd'hui, le floutage ne suffit plus. La police se fonde sur une silhouette ou des détails vestimentaires repérés sur les vidéos pour nous interpellier.

Nous devons adapter collectivement nos pratiques de prises d'images et de diffusion (photo ou vidéo) pour pouvoir faire face à cette répression.

Dans ce sens, nous invitons chacun.e à prendre connaissance des informations et techniques (effacement des métadonnées, effacement en cas d'interpellation...) qui sont à disposition.

À l'exemple du site de Secours Rouge

(<http://www.secoursrouge.org/A-propos-des-photos-dans-les-manifestations>), de Paris Luttes Infos (<https://paris-luttes.info/compte-rendu-des-audiences-6500> ou <https://paris-luttes.info/tout-le-monde-deteste-leon-zitrone-6293>) ou d'autres encore...

À bientôt, en manifestation, dans la rue et en AG !

LA COORDINATION POUR RENFORCER LES SOLIDARITÉS ET LES SOUTIENS CONTRE LA RÉPRESSION ET LES VIOLENCES POLICIÈRES

Contact : stoprepression@riseup.net

Réunion tous les mardis à 18h à la Bourse du Travail de Paris (reprise des réunions le 30 août)



SUR LES CHEMINS DE LA PÉDAGOGIE FREINET

« L'enfant n'est pas un vase à remplir mais un feu à allumer » (Rabelais), ou si on veut aller plus loin, « L'enfant n'est ni un vase à remplir, ni un feu à allumer mais un foyer ardent à ne pas éteindre » (André Stern, auteur de « ...Et je ne suis jamais allé à l'école », Acte Sud, 2011)

L'école doit être à l'écoute des enfants et des parents. Ce n'est pas l'enfant qui doit se faire à l'école mais l'école qui doit « se faire » avec les enfants. Nous ne pouvons pas décider de ce que les enfants vont réellement apprendre, mais les accompagner dans leurs apprentissages, au moment où ils sont prêts. C'est dans ce sens que, enseignantes à Paris, nous tentons de travailler. Mais ce n'est pas si facile. Nous n'avons pas été formées à cela. Pour nous aider nous en parlons souvent entre nous, mais c'est encore plus riche de pouvoir observer les collègues dans leurs classes. En route donc, pour Troyes, pendant des petites vacances scolaires.

UNE ÉCOLE OUVERTE SUR SON ENVIRONNEMENT

Nous tournons un certain temps dans la banlieue de Troyes avant de trouver le groupe scolaire, petit îlot au milieu d'une immense cité. Nous sommes accueillies dans cette école maternelle par l'équipe des Atsem qui, tout sourire, souhaite la bienvenue

aux enfants et à leurs parents. Les locaux sont lumineux, ouverts sur l'extérieur avec de grandes baies vitrées dans les classes et les couloirs, certaines donnant sur de petits jardins aménagés entre les salles.

Christian, enseignant et chargé de direction dans cette école de Rep+¹ depuis des années, nous y accueille chaleureusement. Il prend le temps, tout en saluant les parents et enfants, de nous expliquer le fonctionnement de sa classe et les principes pédagogiques mis en œuvre par l'ensemble de l'équipe éducative. L'accueil et l'attention à chacune, enfants, parents, personnels, sont un fil directeur. Il insiste sur l'importance de saluer chacun-e le matin, de connaître chaque famille, de prendre le temps d'échanger. En effet, on se sent bienvenues dans cette école. Et toutes les personnes qui y passent au fil des jours, pour une livraison, un salut, une question

particulière, y sont accueillies avec convivialité. C'est le cas par exemple de deux enseignantes chinoises, venues pour quelques mois en France se former sur le terrain à la pédagogie Freinet. Tous les adultes qui travaillent dans l'école sont impliqués dans l'éducation des enfants, pour les aider à grandir dans de bonnes conditions. Les enseignant-e-s ont demandé à y travailler, connaissant son projet. La plupart des Atsem y sont aussi depuis longtemps et connaissent donc très bien les familles et les dynamiques du quartier.

LIBERTÉ DE CHOIX ET DE CIRCULATION

Il s'agit d'une école maternelle de quatre classes : trois mélangeant les petits, moyens et grands et une accueillant les tout-petits et petits. Les enfants jouissent d'une grande liberté de circulation : des instruments de musique, tables, jeux sont mis à disposition dans les couloirs. On voit



des enfants allant d'un endroit à un autre, sans que cela ne pose de problème à personne. Cet usage des lieux est régulé selon les moments de la journée et les enfants ont un « permis de circuler » s'ils sont sans adulte. Le matin, en effet, chaque enseignant-e travaille avec les élèves de sa classe. C'est alors que l'on voit des petits de la classe de Christian passer une bonne quinzaine de minutes à faire des aller-retours entre la classe et le coin musique dans le couloir, en prenant puis reposant les permis, ouvrant et fermant la porte à chaque fois. Son fonctionnement semble beaucoup intéresser deux d'entre eux. Christian explique que c'est notamment ainsi que les petits vont intégrer les règles de fonctionnement. Les adultes sont là pour les canaliser si leurs jeux deviennent trop dérangeants ou dangereux. Mais il est important qu'ils aillent autant que possible au bout de leur exploration.



UNE ÉCOLE OÙ L'ON PREND LE TEMPS DE SE CONNAÎTRE ET DE GRANDIR À SON RYTHME

L'après midi, des décloisonnements sont organisés par petits groupes, pour que les enfants puissent profiter des propositions et de la présence de chaque enseignant-e. L'une travaille par exemple, au moment de notre visite, sur des jeux mathématiques. Les adultes modulent les groupes de façon à ce que chaque enfant puisse participer aux activités proposées. Certain-e-s y resteront peu de temps, car ils sont suffisamment à l'aise dans l'activité et souhaitent passer à autre chose. D'autres vont pouvoir y participer plus longtemps. Les enfants restent par ailleurs avec le ou la même enseignant-e référent-e et la même classe durant les trois années de scolarité maternelle. Ceci leur permet d'avoir le temps d'intégrer les règles et le fonctionnement de la classe, d'apprendre à être bien avec les autres enfants et les adultes, d'explorer librement et de tirer tous les bénéfices du matériel pédagogique mis à disposition. L'enseignant-e a ainsi le temps d'observer et d'évaluer les centres d'intérêt, les besoins, les dynamiques de chaque enfant et du groupe, pour proposer des activités ou du matériel qui seront plus à même de nourrir et d'étayer leurs apprentissages. Christian nous explique combien il est précieux d'avoir le temps d'établir un lien et de bien connaître chaque famille, les fratries, pour accueillir au mieux les enfants.

QUE FONT LES ENFANTS ?

La classe commence à 8h50 le matin par des activités libres. Certain-e-s montrent à leurs parents ce qu'ils sont en train de faire, de construire, créer. Ils s'installent, jouent seul-e-s ou à plusieurs, rangent, font des jeux de société avec l'Atsem dans le couloir, se baladent, dessinent, font de la pâte à modeler, peignent, lisent, préparent la collation... L'ambiance est



exceptionnellement détendue et sereine. Chaque enfant va vers ce qui l'intéresse, tâtonne, fabrique. On ne lui impose rien d'autre que les règles de bon fonctionnement : le respect de soi, des autres, du matériel et certains horaires. Nous observons des constructions particulièrement minutieuses et élaborées. Des enfants expérimentent de nouvelles formes de toupies construites avec des formes aimantées. Un plus jeune nous montre son dessin, en désignant les axes de symétrie, récemment étudiés avec Christian. Les enfants jouent, mais peu de bazar. Les jeux sont sérieux, investis, appliqués. Lorsque des petits commencent à mélanger toutes les pièces de jeux de société, Christian exige que tout soit remis en place. Il sollicite les plus grands en leur rappelant que c'est aussi leur responsabilité que les petits apprennent à jouer et ranger correctement. Peu avant 10h les enfants s'installent au coin « réunion ». Christian donne les informations sur la journée, un-e enfant compte les présent-e-s et celles et ceux qui ont préparé la collation la présentent. Les petits et moyens vont ensuite goûter avec l'Atsem, tandis que les grands font des petits jeux numériques ou autour des lettres et des sons. Puis les enfants sortent progressivement en récréation. La cour est équipée de nombreux jeux d'extérieur, qui permettent aux enfants de s'occuper sans tensions. La journée continue ainsi tranquillement, alternant les temps individuels et collectifs, la motricité, le repas, la sieste des petits (et des moyens qui le souhaitent), les décloisonnements...

ET LE RÔLE DE L'ENSEIGNANT-E DANS TOUT ÇA ?

On dialogue beaucoup dans cette école. La réflexion est permanente, les réunions fréquentes. Une situation observée dans la cour illustre bien la nature de l'intervention des adultes auprès des enfants. Lorsqu'un conflit se déclare, l'adulte va chercher les

enfants incriminés pour mettre en place un échange ritualisé, le « Tu lui parles ». Les enfants sont ainsi incités à verbaliser eux-mêmes la situation et, au besoin, à demander la réparation adaptée. Christian nous explique qu'il est important de prêter attention à chaque demande des enfants. Pour éviter les plaintes répétées, l'enseignant-e doit les aider à trouver les mots adaptés et à s'approprier les conditions de résolution du problème. Il en va de même pour les apprentissages dont les enfants sont les principaux initiateurs et acteurs. Certain-e-s enseignantes mettent en place des plans de travail individualisés, d'autres pas. Christian préfère observer les investissements et productions de chacun et les relancer individuellement ou collectivement pour aller plus loin, travailler plus spécifiquement une notion, une compétence. Il lance ainsi parfois, lorsqu'il le juge nécessaire, un atelier, pour permettre aux enfants de travailler plus formellement certains aspects. Des outils d'évaluation, toujours les mêmes, sont utilisés au moins deux fois dans l'année. Ils permettent de mesurer l'évolution des enfants dans les domaines majeurs et de rendre celle-ci visible, même pour des parents parfois non-lecteurs : socialisation, langage oral et écrit, motricité fine, orientation spatiale, numération. Les consignes sont très simples (par exemple, « dessine une fille et un garçon » ou « découpe ces formes »). Les enseignants ont aussi conçu une grille d'observation des enfants et un guide d'entretien avec les parents, pour affiner leur évaluation du développement et des acquisitions des enfants. Les parents prennent ainsi conscience, en observant avec l'enseignant les productions réunies dans le cahier d'évaluation, de l'évolution de leur enfant à l'école au fil des mois et des années.

ET NOUS, EN SORTANT DE L'ÉCOLE ?

La sérénité, le bien-être évident des enfants et des adultes dans cette école, la richesse des échanges, la finesse des réflexions pédagogiques des adultes, la qualité des productions des enfants, leur enthousiasme, nous ont toutes séduites. Mais de-là à

mettre tout ce que nous avons vu en pratique dans nos établissements, il y a un grand pas ! Nous en sommes toutes à des étapes différentes dans nos réflexions et notre pratique professionnelle. Et nous exerçons souvent dans des équipes où les divergences pédagogiques sont nombreuses et où les classes mul-



ti-niveaux sont surtout considérées comme une surcharge de travail. Mais certaines pratiques, attitudes, postures peuvent facilement être adaptées dans nos classes. Le « Tu lui parles ! », par exemple, a été implanté avec succès par certaines collègues dans la cour. Les temps collectifs « d'expression libres », sont devenus en quelques semaines une vraie institution dans une classe de petite section. Tous les enfants travaillent alors, pendant 10-15 minutes, avec le même matériel (pâte à modeler, dessin, découpage-collage...), puis présentent leur production à la classe. Cela permet de manipuler avec un plaisir partagé un matériel vers lequel certain-e-s n'étaient pas

encore allé-e-s spontanément, de parler de ce qui est fait, d'enrichir ainsi la créativité des enfants.

Les enseignant-e-s que nous avons rencontré dans cette école ne considèrent en aucun cas la pédagogie Freinet comme un dogme, avec des outils à appliquer systématiquement. Il en va pour les adultes comme pour les enfants : chacun-e en est à un moment différent de son évolution, de sa pratique, de ses réflexions, de ses envies et de ses besoins. Ce sont ces différences qui nourrissent la dynamique collective, qui donnent envie d'apprendre des autres et aux autres. Ce qui est certain pour nous, c'est que c'est sur ce chemin d'une pédagogie d'émancipation individuelle et collective que nous voulons absolument continuer!

ÉLISE ET SOPHIE

Enseignantes en maternelle

(1) Réseau d'éducation prioritaire renforcé



OAXACA, MEXIQUE : GUERRE DE CLASSES

Depuis 2013, le président mexicain Enrique Peña Nieto tente d'imposer aux instituteurs et institutrices de ce pays une soi-disant « réforme éducative », sous la pression de l'OCDE et des institutions internationales.

Comme l'expliquait récemment dans un communiqué le mouvement zapatiste : « La mal-nommée réforme éducative ne concerne pas l'éducation, mais le droit du travail ». Cette réforme soumettrait les enseignants à des évaluations annuelles. Négatives, ils perdraient leurs postes. « Quand le gouvernement refuse de dialoguer sur la réforme avec les enseignants et les familles, il reconnaît qu'il ne s'agit pas d'améliorer l'éducation, mais "d'ajuster le personnel" (ce qui est le nom que le capital donne aux licenciements) », complètent les zapatistes. Des dizaines de milliers d'instituteurs et professeurs seraient licenciés si cette réforme entrait en vigueur.

La Coordination Nationale des Travailleurs de l'Éducation (C.N.T.E.) mène la lutte contre cette réforme, avalisée par les instances nationales du syndicat officiel des enseignants. Mais de nombreuses sections locales comme la section 22 de Oaxaca, ainsi que celles d'autres états tels que le Chiapas, le Guerrero ou le Michoacan, s'opposent farouchement à son application.

Début juin, l'arrestation de plusieurs leaders syndicaux de Oaxaca et le licenciement de plusieurs milliers d'instituteurs en lutte ont eu pour effet de renforcer la résistance du mouvement. Les blocages d'autoroutes et de zones commerciales se sont alors multipliés.

Dans la matinée du dimanche 19 juin 2016, des éléments de la police fédérale mexicaine et des unités de la gendarmerie sont arrivés dans la localité de Nochixtlán, État de Oaxaca, en vue d'évacuer le blocage de l'autoroute mis en place depuis huit jours par des enseignantEs en lutte, des étudiantEs et des habitantEs des communautés des alentours. Avec une

violence extrême, la police a attaqué les manifestantEs, d'abord avec des gaz lacrymogènes et des tirs de flashballs, puis avec des armes à feu de petits et gros calibres, durant plusieurs heures (photo ci-contre de JL Plata / Reuters). Onze personnes ont perdu la vie dans ces affrontements, des dizaines d'autres ont été blessées par balles. Au même moment, dans le sud de l'État de Oaxaca, dans l'isthme de Tehuantepec, la



force publique était également utilisée pour évacuer le blocage mis en place par des enseignantEs et des habitantEs sur le port maritime de Salina Cruz, affectant les installations pétrolières de Pemex, l'entreprise d'État mexicaine.

Durant la répression, la population locale est venue sur place en soutien aux manifestants, soignant les

blessés, aidant les personnes à retrouver leurs proches, distribuant de l'eau, des sodas et des compresses d'eau vinaigrée, pour les personnes touchées par les gaz lacrymogènes.

Si le but de la répression déployée par l'État était d'étouffer le mouvement, c'est l'effet contraire qui a été obtenu. À Nochixtlán, les habitants rageurs ont mis le feu à la mairie, tandis que des habitants de Tlaxiaco et de Yanguitlán se rendaient à Nochixtlán pour soutenir la résistance et que des brigades de jeunes parcouraient la zone pour la surveiller.

Les manifestations, les campements et les blocages se sont multipliés dans différentes parties du Mexique.

Ainsi, à partir du 27 juin, 8 blocages de routes ont été installés dans l'État du Chiapas dont un, massif, à l'ouest de San Cristobal sur l'autoroute reliant la ville à la capitale de l'État et plus avant, à la frontière guatémaltèque.

Bien que ces blocages aient été levés le 8 juillet

dernier suite à une décision de l'assemblée des sections chiapanèques de la CNTE, à San Cristobal « l'Assemblée Populaire Régionale » formée le 7 juillet a quant à elle décidé de maintenir un blocage à durée indéfinie à la sortie de la ville, alimenté et dirigé par le mouvement populaire régional, en lien avec les autres blocages encore en cours dans le reste du pays.

Alors que la décision prise par l'EZLN début juillet d'envoyer plusieurs dizaines de tonnes de vivres aux enseignantEs en grève et l'ouverture le 12 juillet de tables de négociation au niveau fédéral entre la CNTE et le gouvernement s'étalant tout au long du mois témoignaient d'une force renouvelée du mouvement

social enseignant et populaire dans les Altos du Chiapas, le 20 juillet, au matin, une attaque fut perpétrée par plusieurs centaines d'hommes armés et encagoulés, encadrés et protégés par la police locale, contre le blocage de route régional. Les enseignantEs de la CNTE ont dénoncé à ce sujet l'usage d'une « stratégie paramilitaire » pour procéder à l'expulsion du campement au cours de laquelle plusieurs personnes ont été blessées.

Ces groupes, clairement identifiés et aux méthodes violentes, sont un exemple d'une stratégie qui n'est pas nouvelle de la part des autorités, car elle a été utilisée de manière récurrente dans les Altos de Chiapas contre l'EZLN et l'organisation de la société civile « Las Abejas », pour ne citer que quelques exemples.

Là non plus, cependant, pas plus que les campagnes médiatiques organisées par le gouvernement, ils n'ont pu faire cesser un mouvement qui mobilise la population bien au-delà des enseignantEs contre cette réforme inspirée par les politiques néo-libérales. Les blocages de route se sont poursuivis régulièrement à différents endroits ainsi que des rassemblements à Tuxtla Gutierrez (capitale de l'État du Chiapas) et San Cristobal.

Ainsi le 1er septembre, après plus de trois mois de grève illimitée, des enseignantEs, des étudiantEs, des

parentEs d'élèves, des associations ont réalisé une grande manifestation à Tuxtla Gutierrez pour l'abrogation de la soi-disante « réforme éducative ». À la fin de la manifestation, un meeting s'est tenu. Il y a notamment été déclaré : « L'État a fait le pari que le mouvement se diluerait, se terminerait avec la période des vacances. Mais cela n'a pas été le cas. Mais cela ne s'est pas produit camarades. Ni le soleil, ni les pluies, ni la répression, ni la prison, ni les morts n'ont pu enterrer cet immense mouvement. Aujourd'hui après 110 jours de cette lutte infatigable contre l'autoritarisme, la répression et l'ignominie, nous démontrons une fois de plus que les enseignantEs du



Chiapas restent debouts et toujours plus déterminés. Nous démentons le discours officiel disant que 80% des enseignantEs du Chiapas sont retournés en classe. Aujourd'hui plus de 130 000 enseignantEs accompagnés d'étudiantEs, de pères et mères de familles et d'organisations sociales sont descendus dans la rue. »

« Le 22 août commençait la nouvelle année scolaire. C'est triste que cela n'ait pu se faire à cause de la cécité du gouvernement. Mais à quoi sert-il de commencer une nouvelle année scolaire si demain les enfants de paysans, d'ouvriers, d'employés de maison n'ont plus droit à l'éducation publique car l'éducation aura été privatisée » ont déclaré les enseignants en lutte.

« Nous ne pouvons faire défaut aux pères et mères de familles qui maintiennent leur immense soutien. Le fait qu'ils marchent à nos côtés est le carburant qui maintient ce mouvement en vie. Ils ont compris que défendre le droit à l'éducation publique, mis en danger par les intérêts voraces des entrepreneurs liés au pouvoir, est plus important que de commencer une nouvelle année scolaire. Heureusement la société chemine à nos côtés » ont-ils ajouté.

FRANÇOIS-XAVIER
CNT Santé social et CSPCL

Source : www.cspcl.ouvaton.org



PALESTINE

LUTTES SYNDICALES CONTRE LUTTE POLITIQUE ?

Si les profs sont reconnu.e.s dans leur fonction par toute la société civile palestinienne, pour leur rôle capital dans la survie du peuple en tant que tel, leur fonction est extrêmement prolétarisée.

PETIT HISTORIQUE

Ils et elles sont fonctionnaires, sur un modèle de fonctionnariat qui fut beaucoup inspiré par le modèle français. En revanche, leur salaire de base est variable suivant leurs études préliminaires, car il n'y a pas en Palestine de formation unique des enseignant.e.s, mais chacun.e est embauché.e sur des compétences techniques propres et non pédagogiques. De plus, sur un modèle de fonctionnariat à trois catégories A, B, C, les profs qui intègrent la catégorie B n'en changeront pas de toute leur carrière.

Ils et elles démarrent leur carrière au salaire minimum (1500 Shekel = 370 €) et la finissent à 3500 Skl (800 €) après 30 ans de carrière. En revanche, les enseignant.e.s rattaché.e.s directement à l'administration, le plus souvent dédié.e.s à des tâches administratives, d'inspection ou de création des programmes gagnent jusqu'à 8000 Skl, soit 4 fois plus qu'un.e enseignant.e en début de carrière !

Depuis la constitution de l'Autorité Palestinienne, plusieurs mouvements d'enseignant.e.s avaient déjà mis à mal la relation entre les travailleur.euse.s et le gouvernement, ainsi qu'avec les syndicats.

En 1997, une grève était lancée pour réclamer de meilleurs salaires et un meilleur statut, plus d'égalité et d'homogénéité dans les traitements. Organisée ni par le PGFTU (syndicat majoritaire inféodé au Fatah), ni par les factions politiques, cette grève a été menée par un comité autonome d'enseignant.e.s (Teachers Coordinating Comitee), un conseil de 25 membres élu.e.s et représentant les enseignant.e.s non affilié.e.s syndicalement.

Le TCC revendiquait une augmentation de salaire de 200 %. Le ministère de l'éducation proposait une augmentation de 10 % quand la grève a éclaté. En réponse à ce mouvement autonome, le ministère a suspendu la paye de 19 membres du TCC. En avril de la même année, Arafat en personne s'entretient avec les 25 membres du comité et essaie de les convaincre

d'arrêter la grève, au prétexte d'intérêts nationaux supérieurs. Cette stratégie de délégitimation des luttes sera employée systématiquement par la suite, l'OLP brandissant l'intérêt suprême de la lutte pour la libération nationale. Toute revendication « annexe » est alors suspectée d'agir contre cet intérêt. Mais les grévistes tiennent bon et refusent de céder au chantage. Arafat ordonne alors l'arrestation de 15 leaders du mouvement, et les accuse d'organiser une grève politique sous les ordres de la Syrie. Après 6 jours de détention et d'interrogatoires, les enseignant.e.s sont relâché.e.s à la condition de reprendre le travail.

D'autres grèves, plus sporadiques, n'ont jamais permis d'avancées significatives. Mais en 2013, après une grève organisée cette fois par les syndicats, les enseignant.e.s obtiennent une promesse de revalorisation de 10 % de leur salaire.

En 2016...

Sur les 10 % de revalorisations salariales promises en 2013 par le gouvernement Abbas, les enseignant.e.s n'ont obtenu à ce jour que 5 %. C'est ce qui déclenche la grève ce 10 février. La pilule passe d'autant plus difficilement que l'Autorité Palestinienne justifie ce rétropédalage par un manque d'argent dans les caisses de l'État. Seulement, dans le même temps, les 188 fonctionnaires de l'éducation de rang A ont été augmentés ! Les inégalités se creusent au sein de l'Autorité Palestinienne, son attitude alimente le sentiment largement partagé et avéré de clientélisme et de corruption. 20 % des fonctionnaires gagnent l'équivalent de ce que gagnent les 80 % restant...

Le syndicat majoritaire hésite à se lancer, mais les enseignant.e.s déclarent ne plus pouvoir attendre. C'est donc la base qui pousse le syndicat à déclarer la grève qui est extrêmement suivie dès les premiers jours. Mais très vite, le syndicat trouve un accord avec le gouvernement sans consultation ni mandat de la base. Accord signé quatre jours après le déclenchement



de la grève, ce qui provoque la fureur des travailleur.euse.s. À partir de ce moment là, le mouvement bascule. Les enseignant.e.s rejettent unanimement l'accord signé et la liste des revendications s'allonge. La dénonciation du syndicat, en tant que supplétif du Fatah et trop proche de Abbas, est posée et pousse les grévistes à une critique plus radicale de l'Autorité Palestinienne dans son ensemble.

« Nous avons en tout 18 revendications, témoigne Hassan (un enseignant Palestinien), cela dépassait la seule question des salaires. "Gagner notre dignité" est le slogan de cette lutte. Tu peux voir les photos, les images de nos manif, il n'y a pas de drapeaux, pas de slogans de partis politiques, pas d'affiliation aux organisations, c'était un réel mouvement de base, c'est ça qui effrayait le gouvernement. Il n'avait plus le contrôle. Par-dessus tout, nous demandions que se tiennent vite de nouvelles élections libres et démocratiques des représentants syndicaux.

Il y a plusieurs manières de gagner sa dignité. Pour l'AP et les syndicats, c'est d'augmenter les salaires. Mais il y a bien plus à gagner ».

Le 16 février, 20 000 enseignant.e.s – près de la moitié du corps enseignant palestinien (45 000) – manifestent devant le siège de l'Autorité Palestinienne à Ramallah. Environ 30 000 enseignant.e.s se déclarent grévistes (les deux tiers), quasiment toutes les écoles sont fermées.

Suite à la pression populaire, Ahmad Sahwil, secrétaire général du syndicat des enseignants, remet sa démission à l'Autorité Palestinienne. Mais celle-ci la refuse dans un premier temps, lui demandant de reconsidérer la situation. Car à ce moment-là, le gouvernement prend peur de la popularité du mouvement et ne souhaite pas perdre l'interlocuteur qu'il a lui-même mis en place... Mais, par l'ampleur du mouvement, il doit s'y résoudre et ne plus compter sur le syndicat qui lui était inféodé.

Face à la radicalité inédite du mouvement et à son soutien populaire, le ton change. La stratégie aussi. Les grévistes subissent une répression qui prendra des formes diverses : arrestations « préventives » ;

intimidations qui, la plupart du temps, seront orchestrées par des miliciens du Fatah, agressions d'enseignant.e.s grévistes. La situation devient particulièrement tendue, notamment dans le district d'Hébron où les comptes se règlent à coup de Kalach'.

Dans le même temps, une guerre de communication fait rage et comme à chaque protestation, les grévistes sont accusés de mener une lutte politique, commanditée par des factions hostiles afin de déstabiliser le gouvernement et évidemment d'empêcher la construction de l'État de Palestine.

La semaine qui suit, une nouvelle manif est organisée. Nous sommes le 23 février et une foule immense est attendue à Ramallah. Mais cette fois, les enseignant.e.s voulant se rendre à la manif ont la désagréable surprise de se heurter à des check-points mis en place par

l'Autorité Palestinienne elle-même, imitant ainsi les forces d'occupation. Tout.e enseignant.e identifié.e se voyait interdire l'accès à la ville. Un arrêté interdisait aux chauffeurs de bus et de taxi de les transporter, sous peine de se voir retirer leur licence.

La violence symbolique de ces check-points marque l'opinion publique. La répres-

sion monte encore d'un cran. Des dizaines de profs sont détenus par les forces de sécurité palestiniennes et la députée palestinienne Najat Abu Baker, l'une des plus fervente partisane de la grève est interpellée elle aussi pour interrogatoire.

C'est l'événement de trop. Le gouvernement se met à dos l'opinion publique (qui ne lui était déjà plus favorable depuis longtemps : un sondage de décembre 2015 montrait que 65 % des personnes interrogées souhaitaient la démission d'Abbas). Le 10 mars, Mahmoud Abbas, acculé, annonce à la surprise générale qu'il honorera sa promesse de 2013 avec une augmentation immédiate des salaires puis une autre à la rentrée scolaire prochaine, avec effet rétroactif.

Il annonce également que se tiendront de nouvelles élections syndicales, libres et démocratiques.

THOMAS

Groupe de travail Palestine de la CNT



2014-2016, JO ET COUPE DU MONDE : DOUBLE PEINE POUR LES BRÉSILIENS

La pieuvre sportive poursuit sa collecte de fonds. Plusieurs milliards de dollars pour les mafias de la Fédération Internationale de foot et le Comité Olympique. Une affaire bien dopée.

La pieuvre sportive mondiale continue son expansion insatiable sur le monde. Les buts de ses tentacules mafieux, FIFA et CIO, sont la conquête idéologique de tous les continents et l'accumulation des plus grands profits possibles. Compétition et cash partout.

Il y a 3 ans, avant la coupe du monde de football, d'énormes manifestations avaient secoué le pays pour réclamer justice sociale, fin de la corruption, et que la FIFA rentre chez elle dormir sur son coffre fort. Nous avons alors participé au collectif syndical et associatif « La coupe est pleine » (<https://paris-luttes.info/bresil-la-coupe-est-pleine>) en solidarité avec celles et ceux qui luttent. Parce qu'il ne faut « jamais succomber au désespoir : il ne tient pas ses promesses. » (Stanislaw Jerzy Lec).

La réponse de l'État brésilien « de gauche » a été l'envoi des forces spéciales de police, et l'armée dans les favelas. On a décompté au moins 170 000 familles délogées, des favelas gentrifiées, les quartiers populaires défigurés par la dite rénovation urbaine. Et la FIFA est repartie avec près de 5 milliards de dollars (4,8) dans les poches quand les dépenses publiques ont été de 15 milliards (2e record absolu après Pékin 2008). Plusieurs stades sont maintenant des « éléphants blancs », c'est-à-dire quasiment inutilisés.

Les Jeux qui viennent de se dérouler à Rio sont à peu près du même tonneau. On a su que malgré tout, les installations étant loin d'être prêtes, tous ces pauvres sportifs se sont plaints des mauvaises conditions d'accueil. Il aurait fallu les loger dans les bidonvilles ! Le monde occidental est quand même d'un cynisme sans limite. Non contents de venir s'amuser chez les pauvres, ils râlent en plus que ce n'est pas aussi bien que chez eux. Quelle honte.

Ces jeux 2016 auront coûté la bagatelle de 16,5

milliards de dollars, dépassant de 75 % les prévisions. Seuls les JO de Pékin ont fait pire dans l'histoire de cette compétition. On ne sait pas encore ce que le CIO a empoché, mais habituellement, c'est de quatre à cinq milliards. Tout ceci est une affaire de gros sous, et les membres de la mafia CIO ne se privent pas d'empocher leur part. L'un d'entre eux, et non des moindres, le respecté irlandais de 71 ans (!) Patrick Hickey, patron des comités olympiques européens, s'est fait pickey à trafiquer des billets de luxe. Près de 3 millions d'euros gagnés par son réseau mafieux. La routine.

Mais le plus grand scandale a été évidemment la réintégration des athlètes russes par le CIO, qui a ainsi piétiné l'agence mondiale contre le dopage, déjà frileuse, qui les avait exclus après un an de tergiversations, suite aux révélations d'un journaliste. Tout le monde sait

que le sport ne se mêle pas de politique, n'est-ce pas ?¹ Mais la politique, elle, se mêle de sport. Et quand Poutine montre ses muscles, le garde-à-vous olympique est au rendez-vous. Quel sens peuvent avoir ces compétitions avec tous ces dopés avérés sur la piste ? Le labo antidopage brésilien suspendu faute de fiabilité a rouvert juste avant les Jeux. On a constaté des intrusions étrangères dans les zones de contrôle à accès restreint et du personnel insuffisant. Au final, des records d'extraterrestres et seulement 7 contrôles positifs. Le rêve. Tout va très bien Madame la Marquise.

GROUCHOS

<http://www.grouchos.org>

(1) Sauf Pierre de Coubertin saluant M. Hitler pour les jeux « les mieux organisés de l'histoire » en 1936. C'est vrai qu'on n'y avait pas vu un seul misérable interné en camp de concentration ni un seul Juif.



LE COLLÈGE DE MES REVES (ÉPISODE 3)

Dans cet épisode, un incontournable de l'Éducation Nationale : les réformes. On pourrait écrire une encyclopédie en dix-huit volumes avec toutes celles qu'on a vu passer ! Mais comme je n'ai qu'une page, je vais seulement évoquer LA réforme du collège, celle qu'on met en place à cette rentrée. Et le quatrième épisode de cette chronique y reviendra, avec l'expérience en plus, parce qu'il y a beaucoup à dire...

Toute ressemblance de cette réforme avec les précédentes n'est pas fortuite : ce sont avec les mêmes cerveaux bureaucratiques formés à la politique et à l'exercice abusif de la hiérarchie qu'elles ont toutes été construites. Chaque ministre de l'éducation s'est attelé-e à en fabriquer une. Celui-ci se fait une petite réforme du primaire, celle-là une petite réforme du lycée, etc. La constante reste le mépris des élèves et des personnels. Les premier-e-s sont pourtant toujours censé-e-s en être les heureux-ses bénéficiaires. Et si les second-e-s sont opposé-e-s au changement, c'est parce qu'elles ne comprennent rien.

Mais qu'est-ce qui change cette fois-ci ?

LES CYCLES

Énorme modification ! Le cycle 1 (petit-moyen) en maternelle devient petit-moyen-grand ! Le cycle 2 (grand-CP-CE1) devient CP-CE1-CE2. Tous les cycles sont revus : ils durent tous trois ans. Ce que ça change ? Rien. Les classes restent les mêmes, toujours aussi cloisonnées, quel que soit le cycle dans lequel elles sont censées s'ouvrir... Et le cycle 3 (CM1-CM2-6e), à cheval sur le primaire et le secondaire, comment pourrait-il être mieux coordonné que l'illusoire « liaison CM2-6e » ? Impossible, tant que du temps de travail ne sera pas dégagé pour permettre aux profs des écoles et du collège de se rencontrer, de construire ensemble les liens qui leur semblent pertinents, sans parasitage hiérarchique.

L'EMPLOI DU TEMPS IMPOSSIBLE

Avec des promesses de journées allégées, d'heures en petits effectifs, d'aide personnalisée, d'interdisciplinarité, le texte officiel est plutôt engageant. Mais on a beau chercher, les emplois du temps des enfants sont toujours aussi chargés. Quelques heures ont bien disparu dans quelques

disciplines, pour lesquelles le programme n'a pas été allégé (ce qui rend la densité des apprentissages insupportable), mais nos élèves sont toujours épuisé-e-s.

Pour les effectifs réduits ou les cours personnalisés, ils sont à prendre sur les horaires maximum de chaque discipline, et les collègues se demandent toujours comment c'est possible. Exemple : j'ai trois heures et demi de maths par semaine avec les troisièmes, si je fais trois groupes de huit élèves pour l'aide personnalisée, il me reste une demi-heure de classe entière. Et que font les élèves qui n'ont pas l'aide ? Qui peut faire de telles annonces sans savoir sciemment que c'est impossible à mettre en place dans nos établissements ?

LA SUITE AU PROCHAIN ÉPISODE

Rien n'est réellement applicable sur le terrain. Beaucoup de bla-bla et de communication politique jargonnante. Tout cela est bien loin des préoccupations des élèves et des personnels : on en est à gérer des locaux pourris, des élèves perdu-e-s, parfois dans des situations d'extrême violence, dans des quartiers abandonnés, avec des collègues précaires qui vivent sous le seuil de pauvreté, mais sans lesquels tout s'écroulerait. On tient, on applique tant bien que mal ce que l'on ne trouve pas trop débile, on travaille beaucoup... mais on veut du changement. On veut le décider nous-mêmes, on veut choisir nos moyens, et adapter notre pratique à ceux-ci.

On vous le répète, chef-fe-s, politicien-ne-s : ce n'est pas une Réforme qu'il faut, mais une Révolution ! (et on s'en occupe, touchez à rien...)

PASCAL MONCEY
CNT éducation Paris



Chronique d'un jardin solidaire



Tous les jardins ne sont pas des endroits clos. Le Jardin solidaire, installé au fond de l'impasse Satan dans le XXe arrondissement de Paris, était un de ceux ouverts sur leur quartier, sur leur monde. C'est ce lieu de liberté, de mixité sociale et de vie qui, pendant 5 ans, dans les années 2000, a pu exister de façon autogérée grâce à l'implication des habitants de ce quartier déshérité de Paris et ainsi évoluer du terrain vague à un lieu de respiration pour tous. Ce livre d'Olivier Pinalie, à l'origine du jardin, nous engage à revivre cette histoire de manière

vivante et avec une douce nostalgie qui nous fait d'emblée en aimer les paysages, les projets, les acteurs.

ANNE

Chronique d'un jardin solidaire Une aventure humaine et botanique, de Olivier Pinalie, ed. CNT-RP, 12 €.

Contact, catalogue, vente directe :
edcnt@no-log.org
CNT, Service librairie : 33, rue des Vignes,
75020 Paris

Le syndrome du bien-être

Les auteurs ont écrit un pamphlet contre la mode des divers coachings et pratiques liés à l'injonction du bien-être. Ils démontrent comment cette injonction totalitaire, bien loin de favoriser le bonheur, participe du « nouvel esprit du capitalisme » et enferme les individus dans des quête autistiques de la plénitude. On retrouve dans cette mode plusieurs objectifs du sport comme l'acharnement contre soi-même et

l'assèchement de la critique sociale. Un livre résolument à rebours des discours dominants sur le corps et la santé.

FRANCK

Le syndrome du bien-être, Carl Cederström, André Spicer, éditions l'échappée, 2016, 167p., 15 €.



Colorier les filles en rose et les garçons en bleu ?



Voici les dernières nouvelles des éditions Goater, dont nous avons chroniqué la sortie du cahier de coloriage *C'est quoi ton genre ?* dans notre précédent numéro. Coco, dessinatrice ayant participé aux deux projets, nous présente ce nouvel opus :

« Mon premier cahier de coloriage féministe : 32 pages de dessins et de jeux pour aborder des thématiques telles que l'homosexualité, le sexisme par le prisme des jouets, des métiers, de l'habillement, et autres domaines genrés dans cette société. Déconstruire les stéréotypes, mais aussi rendre hommage à des figures féministes à travers l'Histoire, ce cahier de coloriage

féministe se veut ludique et curieux.

Réalisé par des dessinatrices et dessinateurs rennais-e-s pour les enfants à partir de 2 ans, il ne comporte aucune limite d'âge pour s'amuser en se questionnant ! ».

PIERRE

Vous pouvez le commander aux Éditions Goater : 8,90 €.

12 rue Gaston Tardif 35000 Rennes
jeanmariegoater@no-log.org
ou pour les Rennais-e-s l'acheter au Papier Timbré directement !

La machine est ton seigneur et maître



Ce recueil de plusieurs textes est constitué de témoignages, récits de vie, poèmes et analyses concernant les travailleuses et les travailleurs chinois dans les usines fabriquant l'ensemble des gadgets high-tech dont les consommateurs occidentaux sont friands. Au-delà de l'horreur de conditions de travail rappelant le dix-neuvième siècle industriel en Europe, cet ensemble de textes hétéroclites nous amène à percevoir la manière dont le mirage du numérique dématérialisé s'incarne dans l'une des pires

exploitations que le monde actuel, très tangible lui, connaît. Un livre utile pour s'immuniser contre les discours mirobolants du capitalisme « immatériel ».

FRANCK

La machine est ton seigneur et maître, Yang, Jenny Chan et Xu Lizhi, traduit par Célia Izoard, éditions Agone, 2015, 54p., 9,50 €.

Les anarchistes contre le mur

On connaît ce groupe d'Israéliens fortement engagé dans la lutte contre l'occupation, on peut désormais lire le bouquin qui vient de paraître en version française aux éditions libertaires.

Ce recueil de tracts, discours, communiqués, textes d'analyses et témoignages offre un panel de points de vue d'une histoire désespérante mais fortement vivante qu'aucun média ne donne à lire ou à voir...

Il nous permet à toutes et tous de sortir de la vision d'un affrontement binaire peuple contre peuple.

On lit ces textes de lutte en se rapprochant des militants palestiniens qui ne cessent de réclamer leur droit à retourner dans leur village d'origine, terres volées, colonisées, effacées...

Ces palestiniens qui manifestent dignement contre un mur, une barrière de barbelés qui les

tiennent éloignés du chemin de leur histoire. Mais c'est l'émotion des israéliens, auteurs de ces textes, que nous lisons et vivons en même temps, leurs difficultés à faire comprendre et accepter leur militantisme.

La peur, la tristesse, le dégoût mais aussi le respect et l'espoir se mélangent au fil des témoignages. Les analyses, quant à elles, révèlent la volonté de construire un combat commun où l'autodétermination des palestiniens est toujours recherchée contre les logiques de domination et d'exploitation qui viennent de part et d'autre du mur...

MAÏLYS

Les anarchistes contre le mur, Action directe et solidarité avec la lutte populaire palestinienne, Les Éditions libertaires, 2016, 134 pages, 13 €.



Pour l'anarcho-syndicalisme, contre toutes les dominations



Un plaidoyer flamboyant pour l'anarcho-syndicalisme, ce petit ouvrage en est une excellente synthèse. Après une courte introduction faisant le point sur l'état de la lutte de classe aujourd'hui sous nos latitudes, l'auteur, anarchiste et syndicaliste à la CGT présente de manière claire les principes, l'histoire et les moyens d'action de ce mouvement. Il dresse ensuite un état des lieux objectif et non-partisan des différents syndicats qui peuvent se réclamer

de ce courant ou tout du moins qui en regroupent des membres ou s'en approchent. Il conclut son ouvrage par un appel à fédérer toutes les énergies disponibles en vue de l'abolition du capitalisme et de l'état.

FRANCK

Pour l'anarcho-syndicalisme, contre toutes les dominations, Guillaume Goutte, Nada éditions, 2016, 84p., 8 €.





Aziza Brahim Maicham voit le jour le 9 juin 1976 dans le triste cadre d'un camp de réfugié.e.s sahraouis proches de Tindouf, en Algérie. Le peuple sahraoui est en lutte depuis 1976

avec le Maroc qui a annexé cette ancienne colonie espagnole après le retrait des troupes ibériques. À onze ans, Aziza Brahim part étudier à Cuba, mais est déçue de ne pas pouvoir y étudier la musique comme elle le souhaite. De retour dans les camps de réfugié.e.s en 1995, Aziza Brahim intègre le groupe Leyoad qui s'emploie à diffuser la culture sahraouie. Elle tourne ainsi en Algérie, Mauritanie, Espagne, France et Allemagne.

Installée en Espagne en 2000, sa notoriété va grandir peu à peu, elle rejoint Yayabo Latin Jazz et enfin en 2006 le groupe Gulili Mankoo. Elle sort en juin 2012 son premier album, titré Mabruk en hommage à sa grand-mère, Ljadra Mabruk, connue comme la « poétesse du fusil » dans la diaspora sahraouie qui a

AZIZA BRAHIM

dit que « La révolution nous a tous rendus poètes »¹.

Cet album est un métissage magnifique du t'bel, la percussion Sahraouie traditionnelle, avec le blues, le rock ou encore le funk. Comme dans « La sensación del tanque » qui est un poème de sa grand-mère qui décrit la sensation de monter sur un char marocain capturé, et imagine ce qui a pu se passer à l'intérieur. De sa voix puissante Aziza Brahim fustige le colonialisme, pleure l'exil des siens, clame les poèmes de sa grand mère ou évoque avec passion les morts héroïques tombés pour la cause du Front Polisario comme dans « La tierra derrama lágrimas ». Les rythmes de ces 14 titres et les chants sont en arabe hassinya et en espagnol.

« Je pense que nous pouvons tous vivre en paix dans ce monde parce que nous sommes tous de ce monde. Je ne vois pas où est le problème » dit Aziza.

FABRICE

CNT éducation Paris

(1) *La poésie sahraouie dans la naissance de la conscience nationale*, Les Cahiers d'EMAM [En ligne], 24-25 | 2015.

LA TIERRA DERRAMA LÁGRIMAS (LA TERRE VERSE DES LARMES)

Revolucionarios del Saguia,
defensores del honor,
símbolos de la libertad
por la senda del compromiso,
la tierra derrama lágrimas,
sangre y dolor.

En mi anhelo, clamo temerosa
por el día del reencuentro,
a coro cantamos
al día del reencuentro.

No olvidéis al mártir
ni lo que dejó de legado
aquí está su sangre reciente
sacrificada por los ideales.

Gente del Sáhara,
seguid manteniendo
el compromiso en su totalidad
vuestra conveniencia
no es la integración.

Révolutionnaires du Saguia¹
défenseurs de l'honneur
symboles de liberté
sur le sentier de l'engagement
la terre verse des larmes
du sang, de la douleur.

Dans mon désir, j'appelle, craintive
le jour de la réunification
en chœur nous chantons
le jour de la réunification.

N'oubliez pas le martyr
ni ce qui a été légué en héritage,
voici le sang frais
sacrifié aux idéaux

Peuple du Sahara
maintenez votre
engagement total.
Votre avenir
n'est pas l'intégration

(1) Révolutionnaires du Saguia (canal rouge) est le nom du cours d'eau qui traverse la ville de Smara (défenseurs de l'honneur).

PALMES ACADÉMIQUES !



Papas... Ces dernières semaines le pape est revenu à la charge contre la « théorie du genre », une invention des réactionnaires machos qui ne supportent pas les critiques sur les rôles assignés à chaque sexe. Il a accusé les manuels scolaires français de propager « un sournois endoctrinement de la théorie du genre » et dénoncé une « colonisation intellectuelle (...) qui cherche à changer les mentalités et les structures ». Et il avait ajouté, citant les Jeunesses hitlériennes et son équivalent mussolinien, les

Balillas, « Mais il n'y a rien de nouveau. Cela a été fait par les dictatures du siècle dernier ». Excusez du peu !

And mamas. Offusquée, la ministre de l'Éducation nationale, républicaine et laïque a invité sur France Info le 3 octobre, le pape à « feuilleter les manuels » et rencontrer les profs. Après les patrons, Najat (se) signe avec le pape. Palme et goupillon !

5

Depuis un an, le collectif (logiciels libres) Éduathon dénonce l'accord (estimé à 13 millions d'euros de « mécénat ») entre Microsoft et le Ministère de l'Éducation Nationale et a porté plainte devant le tribunal de grande Instance, qui n'a vu ni nécessité, ni urgence, à statuer. Le 15 septembre 2016, le TGI l'a débouté et condamné à verser 2500 € (x2) de frais de justice à l'État et à Microsoft !

Mais qu'offre Microsoft et qui emploie-t-il à ce « partenariat » ? « Dans le cadre du plan numérique pour l'Éducation, Microsoft offre des demi-journées de prise en main des tablettes pour les enseignants dont les établissements ont opté pour des tablettes Windows. Menées par nos Ambassadeurs Microsoft, enseignants en disponibilité convaincus de l'utilité du numérique en classe, ces journées ont pour objectif de faire découvrir leur produit ». Convaincus du travail en classe, mais en dispo, loin des élèves et rémunérés par Microsoft, nous voilà convaincus ! À quand la généralisation des formations sur les logiciels libres ?

4

Fin août, François Fillon a eu une idée de génie : réécrire les programmes d'histoire. « Pourquoi les enfants chinois apprennent-ils par cœur la liste des dynasties (...) quand les jeunes Français ignorent des pans de leur Histoire ou, pire encore, apprennent à en avoir honte ? ». Il veut un « récit national ». Allez, on commence : 1515 ?...

3

« À partir de l'âge de 18 ans, toute personne qui n'aura pas son bac, qui ne sera pas en stage, qui ne sera pas en apprentissage, qui ne sera pas en formation, ira faire un service militaire adapté », a prévenu le patron des Républicains, Nicolas Sarkozy. Cette déclaration fracassante a été prononcée en avril 2016. L'ancien président prend toujours de l'avance pour être le premier de la classe politique à dire des énormités. Sans sortir du rang !

2

Lors des « formations » sur la réforme des collèges, des nombreux-ses inspecteur-trices se sont illustrés dans l'exercice de nos palmes académiques... Aujourd'hui, un inspecteur de l'académie de Toulouse, en réponse à des collègues inquiets du flou dans la mise en place : « Vous êtes fonctionnaires, vous fonctionnez ! » Merci Monsieur l'inspecteur !

1



NOS MÉDIAS ALTERNATIFS PRÉFÉRÉS !

Mutu médias libres

« Une mutualisation de ressources et de pratiques qui associe des sites qui partagent un certain nombre de caractéristiques : la publication participative, les idées politiques anti-autoritaires, la volonté de diffuser,



l'ancrage dans le contexte local, l'entraide entre les sites similaires. » On y retrouve Parisluttés.info, Rebellyon.info, laata.info...

<https://mutu.mediaslibres.org/>

Indymédia

Indymedia est là pour permettre à tou-te-s de publier infos, réflexions, appels, mais aussi des documents visuels et sonores. Indymedia n'est pas une agence presse, c'est un outil mis à la disposition des collectifs et personnes désireuses de trouver un écho aux informations ou idées qu'elles ont envie de partager, afin de contrebalancer les « infos » des médias dominants.



ZAD

Site des occupant-e-s de la ZAD, territoire prévu pour la construction du futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Les rubriques (Nouvelles du front, Agenda, Textes, Ressources audiovisuelles, Anti Répression, etc.) donnent à elles seules le ton de ce site extraordinairement fouillé, toujours actualisé et qui sert aussi bien à la mobilisation qu'à écrire la mémoire de la



lutte...

<http://zad.nadir.org/>

Lundi matin

Site d'infos, hebdomadaire. En deux phrases, leur cahier des charges : « Lundi matin a débuté le 1er décembre 2014, sur un coup de tête mais à partir d'un sentiment profond : les questions articulées dans le débat public ne correspondent en rien à ce qui travaille notre époque et reste donc tu. Il nous faut produire une certaine intelligence du présent qui est certes déjà là, mais trop épars et disséminée. »



<https://lundi.am/>

Passeurs d'hospitalité

Contre les frontières. Passeurs d'hospitalités est un site de témoignages. À lire absolument.

<https://passeursdhospitalites.wordpress.com/>

Questions de classe(s)

O2C se veut un site Internet coopératif autour des luttes sociales et des pratiques pédagogiques visant l'émancipation.

<http://www.questionsdeclasses.org/>

CNT 59-62

Un des sites de référence de la CNT. On y retrouve toutes les infos de luttes de la région, mais pas seulement ; les communiqués et les analyses CNT. Vidéos en prime.

<http://www.cnt-f.org/59-62/>

Démosphère

L'agenda web indépendant. Indispensable pour connaître tous les rendez-vous de luttes, rencontres, soirées, débats... Il se décline en régions : Démosphère Toulouse, Rennes, Chiapas...

<https://paris.demosphere.eu/>



Combat syndicaliste

Journal mensuel de la CNT
Contact :
33 rue des vignoles
75020 Paris
cs.administration@cnt-f.org

CLASSES EN LUTTE



Purge syndicale à l'école

Face à la réforme de l'école, les enseignants ont organisé une lutte syndicale pour empêcher la mise en œuvre de la réforme. Cette lutte a été soutenue par les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes. La purge syndicale à l'école est une lutte pour la défense des intérêts des enseignants, des parents et des élèves.

Classes en lutte

Bulletin fédéral de la CNT éducation

www.cnt-f.org/fte
Contact:
fede-educ@cnt-f.org
06 26 50 01 36
Inscription à la liste de diffusion :
classesenlutte-owner@cnt-f.org



Radio libertaria

- Retrouvez la CNT éducation en Région Parisienne sur Radio libertaria 89.4, ou sur le site de Radio libertaria
- Deuxième mardi du mois de 20h30 à 22h30
- En podcast sur le site : www.cnt-f.org/fte